



## Couvre-feu durant le mois de Ramadan

Un communiqué du gouvernement fait état de l'instauration du couvre-feu durant le mois de Ramadan, et ce à partir de 20 heures jusqu'à 6 heures du matin.

Seuls les déplacements obligatoires seront autorisés, mais aucune précision n'a encore été

annoncée à ce propos.

Il y a lieu de rappeler que ce couvre-feu qui englobe l'ensemble du territoire national a fait suite aux recommandations de la Commission scientifique et technique en raison de l'apparition de nouveaux variants du Coronavirus.

# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

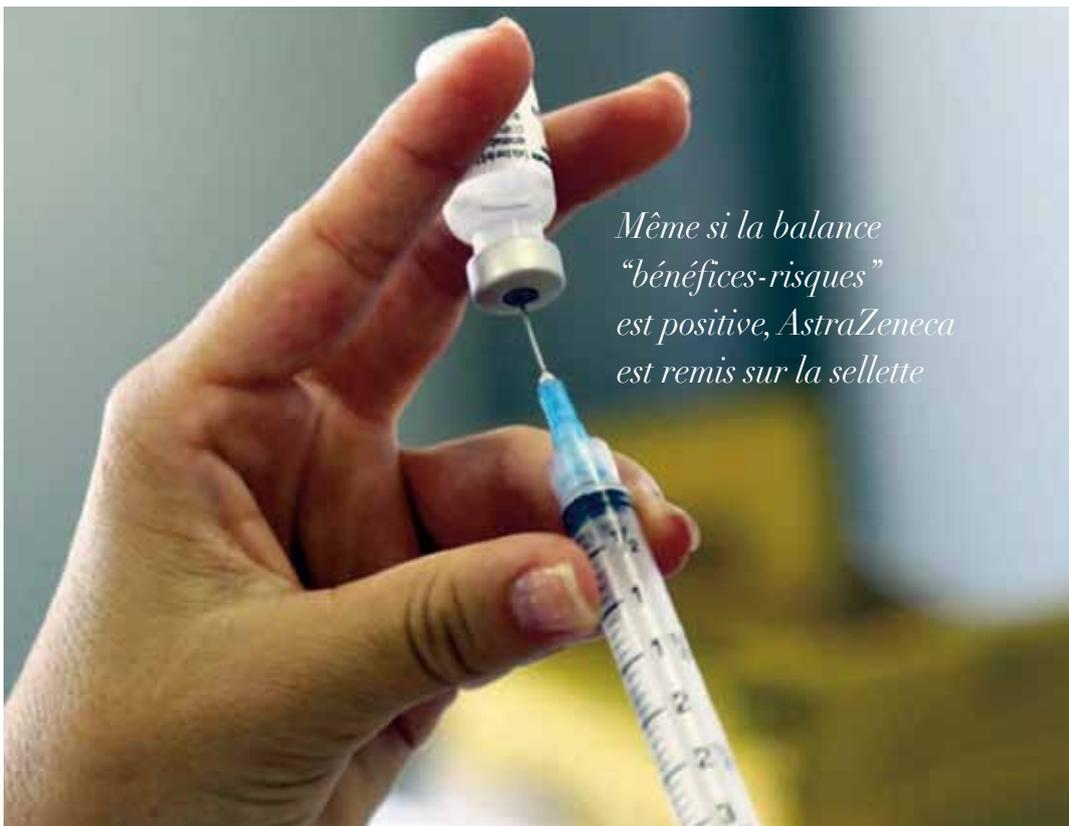
Prix: 4 DH

N°: 9287

Jedi 8 Avril 2021

# Le vaccin ne serait pas si remède miracle que ça

*Dixit l'Organisation mondiale de la santé*



*Même si la balance "bénéfices-risques" est positive, AstraZeneca est remis sur la sellette*

**Habib El Malki reçoit Carol Moseley Braun**  
*L'ancienne sénatrice américaine, hôte de la Chabiba ittihadia à Dakhla*



Page 2

**La Colombie réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc**  
*Signature de quatre accords maroco-colombiens*



Page 4

**La loi 30-09 allègrement contournée**

*Ce ne sont sûrement pas les inamovibles présidents de Fédérations et d'associations qui s'en plaindraient*



Page 23

Page 3

# Habib El Malki reçoit Carol Moseley Braun

*Appel à hisser les relations américano-marocaines vers de nouveaux horizons*

L'importance de hisser les relations américano-marocaines vers de nouveaux horizons de coopération et de concertation, a été mise en avant mardi à Rabat, par la membre éminente du parti démocrate américain, ex-diplomate et parlementaire, Carol Moseley Braun, en visite au Maroc.

Lors d'un entretien avec le président de la Chambre des représentants Habib El Malki, elle a relevé l'importance de hisser les relations américano-marocaines vers de nouveaux horizons de coopération et de concertation, notant que les deux pays partagent les mêmes valeurs visant à promouvoir la paix et la prospérité.

Carol Moseley Braun, première femme d'origine afro-américaine à être élue membre du Sénat américain, a salué le développement que connaît le Royaume dans différents domaines, sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Pour sa part, Habib El Malki s'est félicité des relations d'amitié de longue date et du respect mutuel entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, rappelant



que «le Maroc est le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique».

En outre, le président de l'institution législative a rappelé la contribution des deux pays à la création

de l'Organisation mondiale du commerce lors du sommet tenu en 1994 à Marrakech ainsi que la signature d'un accord bilatéral de libre-échange.

Habib El Malki a exprimé, par ailleurs, sa fierté et sa considération après la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara, relevant que cet acquis constitue le point culminant des positions des administrations américaines successives en faveur du plan marocain d'autonomie en tant que solution réaliste et pratique au pseudo-conflit autour du Sahara marocain. «Malheureusement, certaines parties sont toujours prisonnières de l'époque de la guerre froide, dont parmi ses vestiges la question du Sahara marocain», a-t-il déploré.

Habib El Malki a, en outre,

salué la volonté de la nouvelle administration américaine de renforcer la coopération internationale et d'œuvrer à l'établissement de la paix et de la sécurité dans les différentes régions du monde.

De même, le Maroc a été l'un des premiers pays à apporter une aide aux pays du continent africain pour faire face à la pandémie, a-t-il souligné passant en revue la politique du Royaume à l'égard du continent africain, dont les fondations ont été posées par le Souverain.

Ces actions, précise-t-il, visent à renforcer la coopération Sud-Sud et à promouvoir le développement économique et social des pays du continent en prenant des initiatives concrètes et en mettant en œuvre des projets structurants qui profitent aux peuples de la région.

## Carol Moseley Braun, hôte de la Chabiba ittihadia à Dakhla

Sur invitation du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, Carol Moseley Braun sera l'hôte de la Chabiba ittihadia à Dakhla.

A cet effet, le Premier secrétaire avait pris contact avec le membre du Conseil national du parti, Gajmoula Boussif, afin de préparer la rencontre avec l'ex-sénatrice américaine et la délégation l'accompagnant.

Cette rencontre sera l'occasion d'exposer les orientations du parti au niveau local, de faire part des potentialités des militantes et militants usfpistes dans le traitement des affaires locales de démontrer les capacités des jeunes en matière de développement de leur pays.

Au programme figure également une réunion avec les militantes ittihadias dans la région afin qu'elles lui exposent la manière avec laquelle elles s'apprentent à aborder les prochaines échéances électorales.

## Bayt Dakira revivifie le rituel de la Mimouna

«Terbhou ou tsaadou», un vœu ancestral si cher exprimé de la manière la plus nostalgique par les juifs marocains lors de la veillée de clôture du Pessah ou Paque juive : La Mimouna.

Un rituel qui immortalise une histoire millénaire de célébration de la Paque juive en toute fraternité et coexistence entre juifs et musulmans. Une fête meublée de joie, de symboles et de fierté, puisque ce rituel d'origine marocaine est désormais célébré à l'international par les juifs dans les quatre coins du monde.

«Hahiya jat Lalla Mimouna/ ha-

hiya jat m'barka mesouda/ifrah liha lakbir ou sghir/ Mimouna jayba lkhir laktin» : des chants antiques qui ont fait vibrer l'espace historique, culturel et pédagogique de Bayt Dakira lors de la célébration de la Mimouna dimanche 4 avril 2021 à Essaouira. Un événement rehaussé par la participation de la chanteuse Lalla Tamar.

Pour ce qui est de l'origine de la désignation de cette cérémonie par le nom de «Mimouna», Haïm Zafrani évoque une explication mythique qui nous ramène aux similitudes culturelles juives et musulmanes qui ont toujours partagé un inconscient collectif nourri de croyances populaires.

Il s'agit, selon lui, du nom d'une sainte noire qui, dans la tradition musulmane puis par osmose dans celle des juifs maghrébins, intercède en matière de fertilité, de succès, de bonheur et d'abondance.

Joseph Teledano, quant à lui, pense que le rituel, les symboles et les chants qui meublent cette cérémonie viennent du sens du mot «Mimouna» dans l'arabe dialectal où il est synonyme de bon présage et de bonne fortune.

A Essaouira, Marrakech, Casablanca, Rabat, et bien d'autres villes du Royaume, les juifs marocains ont célébré avec la Mimouna, un patri-

moine millénaire qu'ils ont toujours porté dans leurs cœurs et fait rayonner dans les quatre coins du monde. Un patrimoine qui illustre cette interculturalité judéo-musulmane, fruit d'une longue histoire de vivre-ensemble au Maroc.

Haïm Zafrani relève dans la Mimouna l'existence d'un folklore autochtone ancien où juifs et musulmans se rencontrent et où «s'affirme l'expression d'un destin commun sur une terre qu'ils habitent les uns et les autres depuis des temps immémoriaux et à laquelle ils sont attachés».

Abdelali Khallad

# Le vaccin ne serait pas si remède miracle que ça

## *Dixit l'Organisation mondiale de la santé*



*Même si la balance "bénéfices-risques" est positive, AstraZeneca est remis sur la sellette*



Avec 4.382.917 personnes ayant reçu la première injection, les doses de sécurité du vaccin AstraZeneca dépassent largement les attentes. On ne sait pas si l'exploit des autorités sanitaires tient dans l'absence totale de pertes pendant la campagne de vaccination, ou bien en leur faculté à aller bien au-delà du stock théorique. En effet, ce dernier n'aurait jamais dû aller au-delà de 4,25 millions de doses administrées. Mais il a été largement dépassé.

### La contagiosité des vaccinés en question

Certes, les 11èmes doses de sécurité glissées par AstraZeneca dans ses flacons multidoses pourraient expliquer cet exploit. Mais en partie seulement. En réalité, le mystère demeure entier, et les chiffres avancés par le ministère sont pour le moins intrigants. Ils laissent deviner la possibilité d'extraire une douzième dose desdits flacons. S'agissant de l'administration des secondes doses, le cumul des personnes totalement immunisées a atteint 3.992.324. Autant de citoyennes et de citoyens qui, a priori, sont à l'abri de tomber malade, même si, jusqu'à présent, la réduction de la contagiosité est incertaine, selon l'Organisation mondiale de la

santé. Une incertitude qui laisse les experts de l'OMS pantois quant à l'intérêt d'instaurer un passeport vaccinal pour favoriser la mobilité internationale. Dès lors, le maintien des gestes barrières est impératif. D'autant que la situation épidémiologique actuelle n'augure rien de bon. Mardi en fin d'après-midi, sur les 11.988 tests effectués, 696 nouveaux cas Covid+ ont été recensés, en majorité dans la capitale économique, Casablanca. Résultat, le nombre de cas actifs repart en hausse (4.452) et malheureusement, huit personnes sont décédées entre lundi et mardi.

### Une balance risque-bénéfice positive

Certes, le taux d'occupation des lits de réanimation dédiés à la Covid est de 14%, mais cela ne doit pas faire baisser la vigilance de la population. Qui plus est quand la campagne de vaccination patine à cause des défauts d'approvisionnement en vaccin, dont celui développé par les chercheurs de l'Université d'Oxford, produit par les sous-traitants d'AstraZeneca. En temps normal, le groupe pharmaceutique suédo-britannique est spécialiste dans la production de médicaments contre le cancer. D'où les doutes qui l'entourent. Doutes nés notamment de la possibilité

d'un lien de cause à effet entre l'apparition de caillots sanguins et l'injection de la première dose du vaccin.

Il y a un mois, le vaccin AstraZeneca a été suspendu, puis réautorisé. Mais depuis, de nouvelles personnes sont décédées de caillots sanguins après avoir reçu l'injection. Conséquence, le capital confiance du sérum anti-Covid d'AstraZeneca se retrouve ébranlé. Pourtant, la balance risque-bénéfice demeure toujours positive. Au Maroc, au moins quatre cas de thrombose auraient été déclarés. Outre-Manche, l'Agence britannique du médicament (MHRA) a annoncé, samedi dernier, qu'à la date du 24 mars, 30 personnes ayant reçu le vaccin ont développé une thrombose, c'est-à-dire un caillot sanguin obstruant une veine et empêchant la circulation du sang. 30 cas de thrombose pour 18,1 millions de doses administrées, dont 22 ont été victimes de thrombose veineuse cérébrale, décrite comme une forme rare d'AVC. Les 8 autres cas auraient eu des thromboses à un autre endroit, associées à un déficit de plaquettes. Parmi les 30, sept résidents du Royaume-Uni sont décédés.

L'Institut allemand Paul Ehrlich a, quant à lui, répertorié 31 cas suspects de thrombose veineuse cérébrale avec 9 décès,

sur 2,8 millions de doses injectées. Alors qu'en France, 12 cas de thrombose sont survenus dont 4 décès sur 1,9 million d'injections, d'après l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Dans le monde, 62 cas de thrombose veineuse cérébrale ont été décelés chez des personnes ayant été vaccinées avec AstraZeneca. Des effets secondaires qui n'ébrèchent en aucun cas la confiance des autorités sanitaires aux quatre coins du monde. « La maladie thromboembolique veineuse est la troisième maladie cardiovasculaire la plus fréquente dans le monde. Lors de vastes campagnes de vaccination, il est courant que les pays signalent les événements indésirables potentiels après la vaccination. Cela ne signifie pas nécessairement que ces événements sont liés à la vaccination elle-même, mais c'est une bonne pratique de les examiner. Cela montre également que le système de surveillance fonctionne et que des contrôles efficaces sont en place», selon le communiqué du Comité consultatif de l'OMS.

### Un seuil d'alerte pas encore franchi

Mais au Danemark, on pense qu'il « faut arrêter de spéculer pour savoir s'il y a un lien ou

non. Tous ces cas ont eu ces symptômes trois à dix jours après l'inoculation d'AstraZeneca. Nous n'avons trouvé aucun facteur déclencheur», a témoigné à la télé Pal André Holme, chef d'équipe à l'Hôpital national d'Oslo qui travaille sur ces cas. « L'Agence norvégienne du médicament estime qu'il y a un lien probable avec le vaccin» rapporte l'un de ses responsables, Steinar Madsen.

Alors, à quoi est dû l'optimisme ambiant? Tout simplement au seuil d'alerte qui n'est pas encore atteint. En se basant sur les cas recensés au Royaume-Uni, il existe 0,0002%, soit moins d'une chance sur 600.000 de développer un caillot. En France, on est à 0,0006% de risque, soit une chance sur 160.000. En parallèle, dans la classification des effets indésirables, un effet est considéré comme très « fréquent » s'il survient chez plus d'une personne sur 100. « Rare » s'il survient chez moins d'une personne sur 1000 et « très rare » s'il arrive moins d'une fois sur 10.000. En somme, les risques de thrombose avec le vaccin AstraZeneca sont donc extrêmement rares et exceptionnels. En fait, on a bien plus de chance d'attraper une forme grave ou mortelle de Covid.

Chady Chaabi

# La Colombie réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

*Signature de quatre accords maroco-colombiens*

La ministre des Relations extérieures de la République de Colombie, Claudia Blum, a souligné, mardi, l'importance de l'initiative marocaine d'autonomie, en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, durable et basée sur le compromis de toutes les parties en vue de mettre fin à la question du Sahara, qui est vitale pour le Maroc, dans le cadre de sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Elle a mis en avant les efforts sérieux déployés par le Royaume du Maroc dans la recherche d'une solution politique, pragmatique, réaliste et durable à ce différend, dans le cadre du processus politique mené sous les auspices exclusifs de l'ONU, tel qu'il a été reconnu dans différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue d'une visioconférence entre Claudia Blum et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Au cours de cette visioconférence, les deux responsables ont procédé à un échange de vues quant aux relations stratégiques et exemplaires unissant les deux pays et ont examiné les nouvelles perspectives liées au partenariat bilatéral.

Ils ont également réaffirmé la volonté commune des deux chefs d'Etat de poursuivre la consolidation du partenariat



multidimensionnel existant entre le Maroc et la Colombie, notamment dans le cadre d'une coopération Sud-Sud agissante et mutuellement avantageuse.

Les deux ministres se sont félicités de la dynamique positive et soutenue caractérisant les

relations entre la Colombie et le Maroc aussi bien au niveau politique, économique que culturel, reflétée par un dialogue politique fluide et constructif, et appuyée par une convergence de vues sur plusieurs questions d'ordre régional et international.

Ils ont salué, à cet égard, l'échange fructueux ayant caractérisé la troisième réunion des consultations politiques, organisée à Rabat, le 14 février 2020.

Par ailleurs, les deux responsables se sont engagés à poursuivre mutuellement la dynamique de coopération sectorielle avantageuse et diversifiée entre Bogotà et Rabat, consacrée par la deuxième session de la Commission mixte Colombie-Maroc, tenue à Rabat, le 13 février 2020, en tirant pleinement profit du grand potentiel dont disposent les deux pays dans différents domaines prioritaires, tels que l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, la sécurité, la culture et le sport.

Dans ce sens, la cheffe de la diplomatie colombienne a réitéré l'invitation adressée à Nasser Bourita d'effectuer une visite de travail et d'amitié en Colombie.

A l'issue de cette rencontre,

les deux ministres se sont réjouis de la volonté commune de renforcer le cadre juridique bilatéral et ont relevé les perspectives positives qu'il offrira dans divers domaines d'intérêt commun.

Lors de cette même visioconférence, le Maroc et la Colombie, ont signé deux accords bilatéraux et deux mémorandums d'entente (MoU).

Paraphé par les deux ministres, le premier accord relatif aux services aériens vise à organiser progressivement l'ouverture réciproque des marchés aériens des deux pays et comporte des dispositions relatives à l'octroi de droits de trafic, aux autorisations d'exploitation des entreprises de transport aérien, aux redevances et droits de douane, à la représentation commerciale des entreprises, aux tarifs et transferts de recettes.

Le second accord correspondant à l'exemption mutuelle de visa pour les détenteurs de passeports ordinaires, vise à exempter les ressortissants d'un pays titulaires d'un passeport ordinaire et les titulaires d'un passeport diplomatique de l'obligation de visa pour les séjours de courte durée (90 jours) dans l'autre pays.

Par ailleurs, deux mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion, dont le premier par les deux ministres des Affaires étrangères relatif à la coopération en matière de lutte contre le problème mondial des drogues avec pour objectif de promouvoir la coopération à ce sujet ainsi que la coordination entre les autorités compétentes des deux pays.

Associant l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et l'Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia), le second mémorandum d'entente, signé par les directeurs respectifs des deux agences de coopération, Mohamed Methqal et Ángela Ospina de Nicholls, consiste à établir une relation de coopération entre les Agences de coopération des deux pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud en mettant en œuvre des initiatives de coopération académique, culturelle, scientifique et technique, et à encourager l'échange d'expériences, la gestion et l'échange d'expertise et de savoir-faire dans les domaines prioritaires identifiés par les deux parties.

## Nasser Bourita s'entretient avec son homologue luxembourgeois

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu mardi un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères et européennes, de l'Immigration et de l'Asile du Luxembourg, Jean Asselborn.

Les deux ministres ont salué la dynamique positive des relations bilatérales et ont réitéré leur volonté de les renforcer davantage, en les ouvrant à de nouveaux domaines de coopération, comme les énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Ils se sont félicités, à cet égard, de l'organisation de la mission économique princière, effectuée au Maroc en 2019, par Leurs Altesses le Grand-Duc Hérédier, Prince Guillaume, et la Grande-Duchesse Hérédier, Princesse Stéphanie, ajoute la même source.

Ils ont également mis en avant la gestion exemplaire des deux pays en matière de lutte contre la pandémie de Covid-19, relève le communiqué.

Le ministre luxembourgeois a tenu à saluer le Maroc pour son rôle de partenaire stratégique de l'UE et ses efforts sérieux et crédibles en tant que pôle de stabilité et relais de développement et de croissance dans la région.

Les deux ministres ont constaté la convergence de points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, au Sahel et au Moyen-Orient, conclut le communiqué.

Réunion conjointe des groupes d'amitié du Sénat et de la Chambre des conseillers

# Appel à l'ouverture d'une représentation diplomatique française dans nos provinces du Sud



Les groupes d'amitié France-Maroc du Sénat et Maroc-France de la Chambre des conseillers ont tenu, mardi, une réunion conjointe par visioconférence depuis Paris et Rabat, la première depuis le début de la pandémie.

Tenue à l'initiative du président du groupe d'amitié France-Maroc, Christian Cambon, également président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, et du premier vice-président de la Chambre des conseillers, Abdessamad Kayouh, la réunion a été l'occasion d'échanger sur trois principaux thèmes, à savoir "Le Parlement face à la gestion de la crise sanitaire : regards croisés entre le Maroc et la France", "Le développement des territoires et la coopération décentralisée : le rôle des Chambres hautes", et "Les relations franco-marocaines : la contribution des groupes d'amitié", indique un communiqué du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc du Sénat.

De nombreux parlementaires français et marocains ont pris part aux échanges, notamment Roger Karoutchi, sénateur des Hauts de Seine (LR), 1er vice-président en charge des activités internationales et des groupes d'amitié, Catherine Dumas, sénatrice de Paris (LR), vice-présidente du groupe d'amitié, Corinne Féret, sénatrice du Calvados (SER), vice-présidente de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation et vice-présidente du groupe d'amitié, ainsi que Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime (UC), vice-prési-

dente du groupe d'amitié, Claude Kern, sénateur du Bas-Rhin (UC) et secrétaire du groupe d'amitié et Olivier Cadic, sénateur représentant les Français établis hors de France (UC), ajoute le communiqué.

"Cette réunion conjointe, la première depuis le début de la pandémie, organisée par visioconférence entre Paris et Rabat, dans le respect des règles sanitaires, a permis de démontrer que, malgré la Covid-19, les deux groupes d'amitié continuent de contribuer à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre les deux assemblées, et plus largement entre les deux pays" a déclaré le président Christian Cambon.

Le président du groupe d'amitié France-Maroc s'est également félicité de "la très large convergence de vues" constatée lors de cette réunion.

Le premier vice-président de la Chambre des conseillers et président du groupe d'amitié Maroc-France, Abdessamad Kayouh, a appelé, au nom du groupe d'amitié Maroc-France, son homologue au Sénat à soumettre au gouvernement français une proposition d'ouverture d'une représentation diplomatique dans les provinces du Sud.

A cette occasion, il a appelé le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat à redoubler d'efforts de sensibilisation et à s'engager dans ces dynamiques positives, mettant en exergue l'importance de la dynamique que connaît la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Cette dynamique, poursuit-il, s'illustre à travers l'ouverture de plusieurs pays de

consulats généraux dans les provinces du sud ainsi que par la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Dans ce sens, il a rappelé les différentes visites du groupe d'amitié au Maroc, notamment celle effectuée en 2019 à Dakhla où ses membres ont pu constater les réalisations importantes des provinces du Sud ainsi que les projets de développement lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, soulignant les efforts déployés par la Chambre de commerce et d'industrie française au Maroc pour le renforcement de la coopération économique entre les deux pays, notamment au niveau des provinces du sud du Royaume.

En outre, le vice-président de l'institution législative a passé en revue les réalisations des deux groupes d'amitié au terme de ce mandat, malgré la conjoncture exceptionnelle liée à la propagation de la pandémie de la Covid-19, rappelant les consultations et coordinations entre les deux instances à l'horizon d'une étape post-Covid-19.

Cette rencontre, souligne-t-il, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations d'amitié entre les deux institutions législatives et de l'échange régulier autour de diverses questions d'intérêt commun malgré le contexte pandémique actuel.

Abdessamad Kayouh n'a pas manqué de mettre en exergue les mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19 sur le territoire national, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi

Mohammed VI, indiquant que le Royaume a adopté un plan d'action proactif dans plusieurs secteurs d'activité, notamment aux niveaux sanitaire, économique et social. Toutes les composantes de la société marocaine se sont dûment intégrées dans cette optique, s'est-il réjoui.

Pour sa part, le président du groupe d'amitié France-Maroc, Christian Cambon, également président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a affirmé que la France a toujours soutenu la position marocaine et son initiative sérieuse et crédible pour l'autonomie du Sahara, sous l'égide des Nations unies, soulignant que la France poursuit ses efforts de mobilisation autour de la proposition marocaine.

Par ailleurs, il n'a pas manqué de rappeler la visite effectuée par des sénateurs français en 2010 pour s'informer des efforts de développement des provinces du Sud, saluant le succès de la campagne de vaccination du Maroc contre la Covid-19.

Enfin, les deux parties ont souligné la nécessité de consolider davantage les relations parlementaires bilatérales et d'approfondir les discussions fructueuses sur divers sujets de coopération, malgré le contexte difficile imposé par la pandémie de coronavirus.

La réunion a également été l'occasion de faire le point sur l'expérience du Maroc dans le domaine de la décentralisation et de régionalisation avancée en tant que choix stratégique du Royaume.

# Nouveau revers pour l'Algérie à la réunion douanière de la région MENA



La délégation algérienne participant à la réunion régionale des directeurs généraux des douanes pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA) s'est retirée des travaux de la session, en raison de

la présentation de cartes de la totalité du territoire marocain, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale des douanes de ce pays.

Avant le début des travaux de la session tenue dimanche dernier, le direc-

teur général des douanes algériennes a introduit une requête officielle dans laquelle il a exprimé "le refus catégorique de la délégation algérienne du contenu des documents introduits par le Bureau régional de liaison chargé des renseigne-

ments pour l'Afrique du Nord dont le siège se trouve au Maroc, dans le cadre des travaux de la réunion, parmi lesquels figurent des cartes", ajoute le communiqué.

Le DG des douanes algériennes a demandé au président de la session le retrait immédiat de ces cartes et de tout document ou déclaration, numérique ou sur papier, où la pseudo-RASD ne figure pas, faute de quoi la délégation algérienne se retirera de la session".

Face à la décision du président de la session faisant valoir que les travaux de la réunion ne tiennent pas compte ces questions, d'une part, et au maintien du représentant du Maroc de sa décision relative à ces cartes, la délégation algérienne, conduite par le DG des douanes, a décidé de se retirer immédiatement des travaux de la session et a notifié officiellement cette décision à la présidence de la session.

Entamés dimanche par visioconférence, les travaux de cette réunion présidée par le vice-président de l'OMD et représentant régional de la région MENA (directeur général des douanes jordanien) a vu la participation du SG de l'OMD et des directeurs généraux des douanes des pays arabes membres.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de la région Mena relevant de l'OMD.

## Des avions et des ferries affrétés pour rapatrier les touristes français et espagnols bloqués au Maroc

La France et l'Espagne affrètent des avions et des ferries spéciaux pour rapatrier leurs milliers de ressortissants bloqués au Maroc, en raison de la suspension des liaisons aériennes la semaine dernière pour limiter la propagation du coronavirus, ont annoncé leurs ambassades sur Twitter.

Rabat a suspendu le 30 avril jusqu'à nouvel ordre tous les vols de passagers vers et en provenance de l'Espagne et la France, une décision venue s'ajouter aux suspensions concernant une trentaine d'autres pays décidées ces dernières semaines pour lutter contre le coronavirus.

L'annonce a suscité une ruée vers les aéroports pour les derniers vols autorisés, selon les médias locaux.

Quelque 3.000 "touristes" espagnols et près de 4.000 français ont été recensés depuis à travers le Royaume où les dé-

placements sont théoriquement limités depuis plusieurs mois du fait de la pandémie, selon des sources diplomatiques.

L'Espagne a obtenu des autorisations pour un vol "spécial" qui a décollé dimanche vers Madrid avec environ 350 passagers. Samedi, quelque 800 passagers ont pu embarquer de Tanger vers Algésiras, selon le compte Twitter de l'ambassade espagnole au Maroc.

La France a également pu obtenir des autorisations de liaisons spéciales dans le sens Maroc-France, avec plusieurs vols ces derniers jours et dans les prochains jours. Un ferry vers Marseille est prévu le 10 avril, selon le compte Twitter de l'ambassade de France.

Avant la pandémie, le Maroc était l'une des destinations touristiques les plus populaires en Afrique, avec 13 millions de visiteurs enregistrés en 2019, selon l'Organisation



mondiale du tourisme.

Des milliers de touristes, dont 60.000 Français, avaient été bloqués au printemps dernier au moment de la fermeture

des frontières mais avaient finalement pu rentrer au fil des semaines chez eux grâce à des vols spéciaux.

Le Maroc a déclaré l'état

d'urgence sanitaire en mars dernier et depuis, ses frontières sont restées fermées, même si les voyages restent possibles avec des autorisations spéciales.



## Le combat contre la Covid de plus en plus chaotique au Brésil

**L**e Brésil livre son combat contre le coronavirus dans la plus grande confusion, avec un éventail de mesures pour les écoles, les églises ou les restaurants contradictoires, mal expliqués et soumis aux aléas des décisions judiciaires.

La confusion règne alors que le géant sud-américain est frappé de plein fouet par l'épidémie: le bilan quotidien des décès a franchi pour la première fois la barre des 4.000 unités mardi, avec 4.195 morts. Au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé au monde derrière les Etats-Unis en valeur absolue, 336.947 personnes au total ont officiellement succombé au Covid-19.

Lundi matin, Marcia Matos, une habitante de Rio de Janeiro, était en train de préparer son enfant de deux ans pour la crèche quand une amie l'a prévenue que la reprise des activités y avait été suspendue.

Une suspension décidée la veille au soir par un juge, rendant caduc le décret municipal datant du vendredi précédent qui prévoyait la réouverture des établissements scolaires. "C'est vraiment très confus. La crèche ne nous a prévenus qu'après l'heure où on le dépose normalement. Il était tout heureux à l'idée de retrouver ses petits camarades", déplore Mme Matos.

Si son amie ne l'avait pas appelée, elle aurait connu le sort de nombreux parents qui ont emmené leurs enfants pour rien à l'école parce qu'ils n'avaient pas été informés de la décision judiciaire.

Une décision finalement annulée mardi à la mi-journée, après un recours de la mairie, mais d'autres rebondissements judiciaires pourraient encore faire perdre la boussole aux parents d'élèves. "Ici à Rio, nous sommes pris au milieu d'une bataille politique entre le maire et le gouverneur, et ça ajoute encore plus de confusion", souligne Marcia Matos.



Fin mars, le maire Eduardo Paes a décrété la fermeture totale des bars et des restaurants, mais le gouverneur de l'Etat de Rio, Claudio Castro, a permis qu'ils restent ouverts jusqu'à 23h00. Et au niveau national, le président d'extrême droite Jair Bolsonaro continue de critiquer les restrictions, au nom de la préservation de l'emploi.

Un discours contre le confinement à contre-courant des recommandations de la plupart des spécialistes, qui estiment que la reprise économique ne sera vraiment possible qu'une fois que la situation sanitaire sera sous contrôle, ce qui est loin d'être le cas au Brésil. "Sans coordination nationale, sans un ministère de la Santé qui oriente la réponse face à la pandémie, il y a un grand vide juridique", explique à

l'AFP José David Urbaz, du Centre d'Infectiologie de Brasília. "Il n'y a pas de définition claire pour tout le Brésil des activités qui doivent être considérées comme « essentielles ». Chaque ville, chaque Etat, définit à sa manière ce qui peut rester ouvert ou non, au gré des pressions politiques et économiques locales, c'est pourquoi la situation est si chaotique", résume-t-il.

Il y a un an, la Cour suprême a décidé que les Etats et les municipalités avaient le droit d'imposer leurs propres mesures pour tenter d'endiguer la propagation d'un virus que le président Bolsonaro qualifiait de "petite grippe".

Le chef de l'Etat invoque régulièrement cette autonomie octroyée aux collectivités territoriales pour se dédouaner de sa gestion désordon-

née de la crise sanitaire. Mais la haute Cour stipulait clairement dans sa décision que le gouvernement fédéral n'était pas exempt de ses responsabilités de "prendre des mesures au niveau national".

Samedi, veille du dimanche de Pâques, un juge de la Cour suprême récemment nommé par le président Bolsonaro a décidé d'autoriser l'ouverture des lieux de culte dans tout le Brésil malgré les interdictions en vigueur dans de nombreuses villes, à la demande d'une association de juristes évangéliques.

Nouveau rebondissement lundi, quand Gilmar Mendes, un autre magistrat de la plus haute juridiction, a rétabli l'interdiction pour l'Etat de Sao Paulo.

La situation devait se clarifier mercredi, puisque la Cour suprême

devait trancher en séance plénière. "Cette multiplication des recours judiciaires est une conséquence directe de l'absence d'une coordination nationale, avec des décisions fermes et transparentes", insiste José David Urbaz.

Et les batailles judiciaires se sont aussi invitées au coeur de la grande passion nationale, le football, avec une succession d'arrêts contradictoires autorisant ou non l'organisation de rencontres dans le cadre de compétitions locales ou internationales.

C'est le cas de la Recopa, l'équivalent sud-américain de la Supercoupe d'Europe, qui devrait finalement avoir lieu dimanche, à Brasília. A moins que les tribunaux ne décident d'entrer une nouvelle fois sur le terrain...

## L'Australie impute à l'UE la lenteur de son programme de vaccination

**L**e Premier ministre australien Scott Morrison a imputé mercredi à des problèmes de livraison de vaccins par l'Union européenne le retard pris par la campagne de vaccination en Australie, qui vaut au gouvernement de plus en plus de critiques de l'opposition.

Le dirigeant conservateur a fait état d'une pénurie de vaccins et d'un "contrôle strict des exportations" de l'Union européenne pour expliquer le fait que son pays n'ait reçu que 700.000 doses d'une commande de 3,8 millions

de fioles du vaccin Oxford/AstraZeneca.

L'Australie a plutôt bien réussi à contenir la propagation du coronavirus sur son sol, mais elle accuse des retards dans son programme de vaccination.

Le gouvernement australien s'était initialement engagé à administrer quatre millions de doses avant la fin mars. Mais mercredi, le total de vaccins injectés n'était que de 920.000, ce qui vaut à M. Morrison des critiques auxquelles il a tenté de répondre lors d'une conférence de presse organisée à

la hâte. "3,1 millions de vaccins ne sont pas arrivés en Australie", a-t-il affirmé. "Il n'y a pas de dispute, de conflit, de querelle ou de clash. C'est une simple constatation." L'Australie, a-t-il expliqué, a reçu 870.000 doses du vaccin Pfizer/BioNTech qui sont en train d'être administrées aux travailleurs en première ligne.

Les autorités comptent essentiellement sur les importations de vaccins AstraZeneca et des doses fabriquées localement pour traiter leur population.

Mais une polémique est née

début mars quand l'Italie a annoncé avoir bloqué l'exportation vers l'Australie de 250.000 doses de vaccin AstraZeneca, arguant d'une "pénurie persistante" et des "retards d'approvisionnement" sur son sol.

Certains s'inquiètent de ce que la lenteur de la vaccination en Australie favorise l'apparition de nouveaux foyers de contamination et retarde indéfiniment la réouverture des frontières.

Il y a plusieurs mois, M. Morrison affirmait que l'Australie serait "en début de file d'attente"

pour obtenir les vaccins, après des accords conclus avec AstraZeneca, Pfizer et Novavax. "Scott Morrison doit arrêter de faire croire qu'il n'y a pas d'urgence. La vaccination est notre billet pour un retour à la normalité", a déclaré le chef de l'opposition travailliste Anthony Albanese. "Le gouvernement doit se bouger."

Peuplée de 25 millions d'habitants, l'Australie totalise à ce stade depuis le début de la pandémie environ 30.000 cas de coronavirus.

# Les étudiants algériens de nouveau dans la rue pour réclamer le départ du régime



Des centaines d'étudiants algériens sont de nouveau descendus mardi dans la rue pour réclamer un changement radical du système. Pour leur 111e mardi, les étu-

dants ont entonné des slogans en faveur d'une "Algérie libre et démocratique", une "presse libre" et une "justice indépendante", ainsi qu'un "Etat civil et non militaire".

Des étudiants, mais aussi beaucoup de citoyens venus leur prêter main forte, se sont rassemblés dès le milieu de la matinée au lieu habituel du départ de la manifestation, la place des Martyrs.

Les manifestants ont dénoncé les incarcérations et le placement sous mandat de dépôt de 24 manifestants arrêtés lors d'une tentative de marche samedi passé à Bab El Oued (Alger).

D'autres militants, comme les anciens détenus Mohamed Tadjadit et Malik Riahi, ont été arrêtés et se trouvent toujours en garde à vue suite à la diffusion de la vidéo du mineur violé dans un commissariat de police à Alger qui a fait beaucoup de bruit.

Les étudiants qui ont marché lors de ce 111e mardi ont exprimé leur totale solidarité aux personnes arrêtées et appelé à leur libération immédiate, ainsi que tous les détenus d'opinion. "Le régime veut punir Bab El Oued à cause des marées humaines qui viennent de ce quar-

tier", a indiqué un des manifestants qui a pris la parole à la fin de la marche.

D'autres ont insisté sur la nécessité de maintenir les marches du samedi, malgré la répression.

A Tizi Ouzou, la marche des étudiants a été de nouveau empêchée. Quelques dizaines de manifestants, partis du campus Hasnaoua, ont été bloqués au centre-ville par un cordon des forces de l'ordre.

Les étudiants n'ont pas tenté de forcer le passage, se contentant de scander les slogans habituels du Hirak.

# Les discussions sur le nucléaire iranien démarrent sur une note positive

Les Etats-Unis et l'Iran ont tous deux qualifié de "constructives" les discussions indirectes qui ont démarré mardi à Vienne pour tenter de sauver l'accord international sur le nucléaire iranien.

Deux groupes d'experts, l'un sur les sanctions, l'autre sur le programme nucléaire, vont s'atteler à la tâche "pendant 15 jours, un mois, on ne sait pas", selon un diplomate européen interrogé par l'AFP, faisant état d'une nouvelle rencontre de la commission mixte mercredi après-midi.

La première réunion de la commission mixte mardi a été "fructueuse", a estimé l'ambassadeur russe auprès des organisations internationales, Mikhaïl Oulianov, à l'issue d'une entrevue de près de deux heures des signataires du JCPOA (Plan d'action global commun): Iran, Allemagne, France, Royaume-Uni, Chine, Russie, le tout sous l'égide de l'UE. "Le rétablissement" de l'accord, conclu en 2015 à Vienne et mis à mal par le retrait en 2018 des Etats-Unis, "ne surviendra pas immédiatement. Cela prendra du temps", a-t-il ajouté. "Mais le plus important (...), c'est que le travail pratique pour atteindre cet objectif a commencé". "Je peux dire que dans l'ensemble, la réunion était constructive", a renchéri Abbas Araghchi, le chef de la délégation iranienne, dans une vidéo diffusée sur Irinn, la chaîne d'information de l'audiovisuel public. "Nous voyons cela comme une étape constructive et bienvenue", a affirmé de son côté le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price à la presse, les Etats-Unis étant indirectement conviés pour la première fois depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche.

Ces discussions se déroulent dans un hôtel de luxe de la capitale autrichienne, sans aucun accès à la presse, à deux pas d'un autre grand hôtel où loge la délégation américaine.



Les Etats-Unis, dont l'émissaire Rob Malley est arrivé à la mi-journée à Vienne, sont régulièrement informés des avancées par l'intermédiaire des Européens, Téhéran refusant tout contact direct. "Nous devons tirer le meilleur parti de cet espace diplomatique pour remettre le JCPOA sur les rails", a souligné, également sur Twitter, le secrétaire général adjoint du Service d'actions extérieures de l'UE, Enrique Mora, qui préside les négociations.

Washington avait envoyé un peu plus tôt des signaux positifs en se disant prêt à "lever les sanctions qui sont en contradiction avec l'accord", selon des propos de Rob Malley à la chaîne de télévision PBS.

Une "position réaliste et promet-

teuse" qui "pourrait être le début de la correction du mauvais processus qui avait mis la diplomatie dans l'impasse", a réagi le gouvernement iranien.

Dès que ces mesures punitives qui asphyxient son économie seront retirées, l'Iran a promis de renouer avec ses engagements nucléaires, dont elle s'est progressivement affranchie depuis le retrait des Etats-Unis de l'accord.

Le cas échéant, la République islamique sera "tout à fait prête à suspendre ses mesures correctives", a réaffirmé lundi M. Araghchi, réclamant "la levée des sanctions en une seule étape".

L'ex-président américain Donald Trump avait dénoncé unilatéralement

en 2018 ce pacte conclu à Vienne trois ans plus tôt, qui vise à garantir que Téhéran ne cherche pas à se doter de la bombe atomique. Mais Joe Biden a dit vouloir le réintégrer, et depuis son arrivée à la Maison Blanche en janvier, les différentes parties s'activent en coulisses. "Nous avons des inquiétudes sur le programme de missiles balistiques de l'Iran (...), sur leurs activités dans la région. Nous voulons parler de tout cela. Mais nous avons bien plus intérêt à en discuter une fois que nous aurons mis de côté la question nucléaire actuelle", a expliqué Rob Malley à National Public Radio (NPR).

La Maison Blanche a dit s'attendre "à un long et difficile processus par moments", selon Jen Psaki,

porte-parole de la Maison Blanche. Rien n'a été décidé, a-t-elle prévenu, tout en notant que l'envoi à Vienne d'un responsable de haut rang en la personne de M. Malley montrait l'importance que Washington accordait à ces discussions.

Pour Kelsey Davenport, directrice de la politique de non-prolifération au sein de l'Arms Control Association, "cette diplomatie de la navette n'est certes pas idéale mais l'UE est bien placée pour sortir de l'impasse et coordonner les mesures nécessaires pour restaurer l'accord".

L'experte met cependant en garde contre "tous ceux qui veulent torpiller l'accord" dans chacun des deux pays ennemis, appelant les négociateurs à "agir vite".

# Julius Agbaje, un peintre "satiriste" opposé aux injustices au Nigeria

## Portrait



Lorsqu'en 2019, Julius Agbaje, artiste-peintre nigérian, décide de grimer à coup de pinceaux le président Muhammadu Buhari en Joker, il n' imagine pas, qu'un an plus tard, sa toile deviendrait un symbole de contestation brandi par des manifestants dans les rues de Lagos, la tentaculaire mégapole du Nigeria.

"L'arroseur arrosé", caricature de l'ancien général, représenté avec un nez rouge, le visage maquillé de blanc et le sourire terrifiant du clown de Batman, est devenue une image phare de la colère de la jeunesse nigérienne qui a secoué le sud du pays en octobre dernier.

"Ce portrait du président, c'était une blague au départ, une provocation. Mais il a résonné des mois plus tard chez de nombreux jeunes", explique, très fier, Julius Agbaje depuis son minuscule atelier niché dans un quartier populaire de Lagos.

A 28 ans, Julius Agbaje a un destin prometteur parmi la nouvelle scène culturelle vibrante du Nigeria. Il est aussi un de ses artistes les plus engagés.

"J'ai toujours aimé provoquer, et je considère l'art comme un moyen de combattre l'injustice et de changer la société", dit ce garçon chétif aux yeux malicieux.

Le Nigeria, avec ses 200 millions d'habitants, a beau être considéré comme la plus grande démocratie d'Afrique, il a difficilement tourné la page de son passé de dictatures mili-

taires.

Plus de vingt ans après sa transition démocratique, le pays reste gangrené par un système politique corrompu, une pauvreté rampante, et de graves atteintes aux droits humains fondamentaux.

Entre les pots d'acrylique et les pinceaux usés, Julius Agbaje déroule ses toiles sur le sol carrelé de son atelier. "Satiriste social", comme il aime se présenter, le jeune plasticien ose tout.



**J'ai toujours aimé provoquer et je considère l'art comme un moyen de combattre l'injustice et de changer la société**

Comme ce portrait d'une bonne-soeur peinte sous les traits d'un chimpanzé, piercing dans le nez, tatouage sur le bras, et décolleté plongeant, dans ce pays si fervemment croyant, où blasphémer peut être vu comme le pire des péchés.

"Je voulais dénoncer l'hypocrisie de la religion au Nigeria", lance, acerbe, l'artiste, lui-même pourtant, fils de pasteur et d'une institutrice.

La force de ses caricatures, aussi drôles que choquantes, repose aussi sur une grande technicité. Un savoir-faire appris dans la plus ancienne école d'art de Lagos, la Yaba college of technology, dont il est sorti major de sa promotion en 2017.

C'est avec dextérité qu'il peint par exemple à l'aide de couteaux le portrait de deux autres singes, casque de policier sur le crâne, et pancarte "duplicité et vol" ou "meurtre" autour du cou.

Ce diptyque, intitulé "bon flic, mauvais flic", réalisé bien avant le mouvement de la jeunesse #EndSARS, est exposé dans le musée de son école.

"Les gens s'arrêtent devant cette toile. Elle attire l'attention et provoque la discussion", raconte son ancienne enseignante, le Dr. Odun Orimolade.

"J'ai commencé à peindre sur les violences policières avant le mouvement #Endsars, car c'est un problème central au Nigeria, et beaucoup d'entre nous en avons été victimes", dit Julius Agbaje.

Alors, quand l'armée a réprimé dans le sang ce mouvement - en tirant le 20 octobre sur un de ses rassemble-

ments à Lagos et tuant au moins 10 personnes, selon l'ONG Amnesty International - l'artiste a naturellement repris ses pinceaux.

De ce "traumatisme" et de "cette colère" sont nées trois toiles. Loin du registre de la caricature, elles sont peut-être ses plus réussies, en tout cas ses plus poignantes.

Fond rouge sang sur une d'elles, un homme noir torse nu lève le poing. A la place de son visage, l'artiste a peint une cible criblée de balles. Au sol, des plots renversés rappellent ceux du péage de Lagos où l'armée a tiré sur ces manifestants pacifiques.

"Le gouvernement nie toute responsabilité (...) alors pour la postérité il faut peindre ce qui s'est passé", dit-il.

Ce sont les "maux de sa société" que le jeune peintre veut combattre avec son art. "Malgré la peur", oui, avoue-t-il.

Au Nigeria, il y a un foisonnement d'artistes qui critiquent le système politique, mais beaucoup utilisent l'abs-trait, et très peu le font aussi frontalement.

Parmi ses influences, Julius Agbaje cite le performeur nigérian Jelili Atilu, qui dénonce depuis des années les exécutions extrajudiciaires, et dont une oeuvre lui a valu d'être arrêté en 2016, et incarcéré pendant trois jours.

"Pour être honnête, j'ai peur, mais pour moi c'est un devoir", confesse Julius. "D'autres avant moi se sont sacrifiés pour que je jouisse aujourd'hui d'un peu de liberté".

## Une production record de betterave sucrière attendue à Béni Mellal-Khénifra

Une production estimée à 700 mille tonnes de betterave sucrière est attendue dans la région de Béni Mellal-Khénifra au titre de l'actuelle campagne agricole, soit un rendement de 70 tonnes/hectare, a annoncé la direction régionale de l'agriculture, notant que cette production record devra générer des revenus d'environ 850 millions de dirhams.

Considérée comme l'une des filières de production les plus importantes au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra, la filière de la betterave sucrière a connu un développement significatif ces dernières années grâce au Plan Maroc Vert et aux nombreuses mesures initiées par le comité technique régional du sucre, notamment des projets d'irrigation localisée et les recherches effectuées sur cette filière par la DRA, ainsi que la numérisation du domaine agricole de cette filière, rappelle la MAP.

Cette filière joue un rôle central dans le développement du tissu économique régional en créant environ 3 millions de jours de travail, en plus du soutien d'autres secteurs indirects et en garantissant de l'emploi permanent pour une trentaine d'entreprises chargées de la distribution de matériels de production et de 23 autres spécialisées dans les services agricoles.

Au cours de cette saison agricole, une superficie de 10.000 hectares de betterave sucrière a été emblavée dans la région notwithstanding les contraintes ayant caractérisé le déroulement de la campagne en cours, notamment la baisse des ressources hydriques en début de saison et l'irrégularité des précipitations, outre la régression des retenues des principaux barrages de la région comme Bin El Ouidane et Ahmed El Hansali.

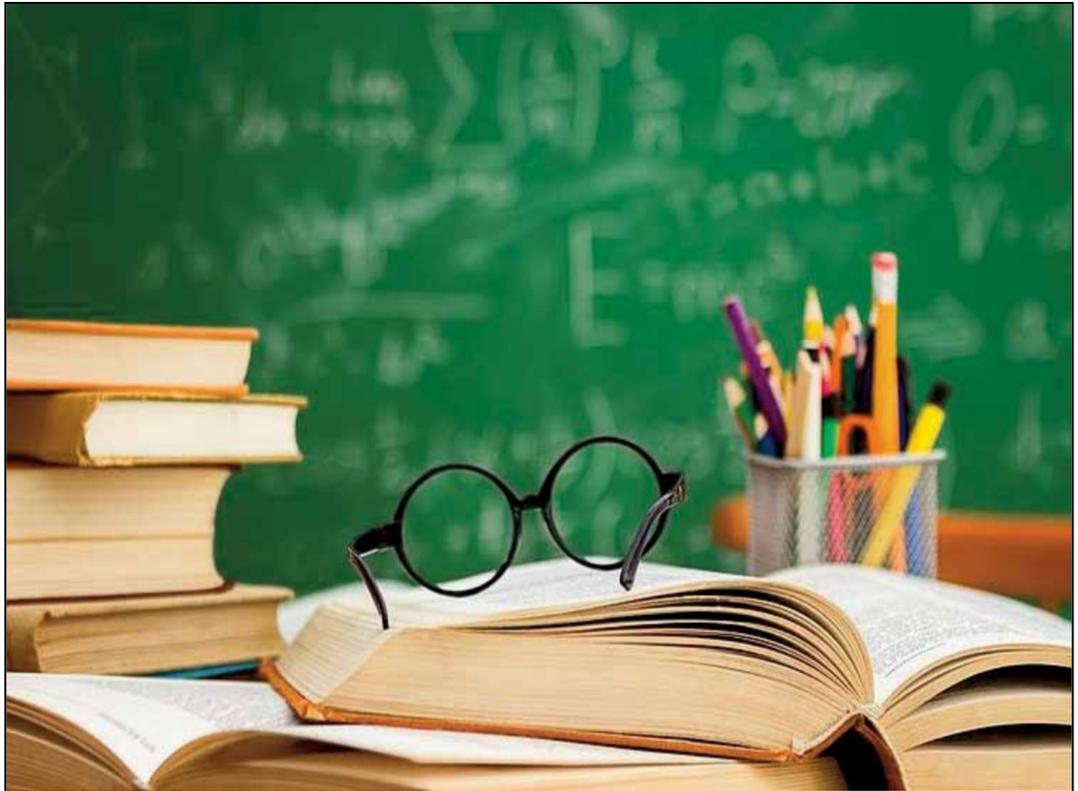
Ces résultats importants sont aussi le fruit du contrat-programme établi par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, qui est centré en partie sur une action participative entre tous les acteurs du secteur avec à la clé un appui méticuleux aux producteurs, notamment dans les domaines relatifs à l'irrigation localisée, à la mécanisation du processus technique de la filière betteravière et à la numérisation de toutes les données liées à l'agriculture dans la région.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable de la filière de la betterave sucrière dans la région de Béni Mellal-Khénifra, Kamal Mohamed, a indiqué que cette filière joue une rôle socio-économique important dans la région en ce sens qu'elle favorise la création de quelque 3 millions de jours ouvrables et des revenus de 850 MDH.

A l'heure actuelle un total de 10.000 Ha ont été cultivés, ce qui représente 80% du programme de développement de cette filière au niveau de la région, a-t-il dit, précisant que les mesures prises dans le cadre du programme de développement de cette filière ont eu un impact significatif sur la croissance de la betterave.

M. Mohamed a rappelé que les premiers résultats annoncent également une saison betteravière exceptionnelle, rappelant que la région s'attend à une production d'environ 700 mille tonnes de betterave sucrière. A rappeler que lors du déclenchement de la pandémie de Covid-19, le comité technique régional de sucre avait pris toutes les mesures techniques, organisationnelles et de précaution pour assurer un bon déroulement de la saison de récolte qui sera officiellement lancée le 15 mai prochain.

## S'endetter plutôt qu'éduquer et soigner ?



Les gouvernants du monde seraient-ils plus enclins à s'acquitter du service de la dette qu'à former, soigner et protéger leurs concitoyens ? C'est ce que laisse penser le rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) sur la Covid-19 et la crise imminente de la dette.

Ce document, rendu public récemment, mérite qu'on s'y attarde vu qu'il éclaire sur la place réelle des questions sociales dans l'agenda politique de plusieurs gouvernants du monde.

En effet, selon les données d'avant la pandémie de Covid-19, un pays sur huit consacre un budget plus important au service de la dette qu'à l'éducation, à la santé et à la protection sociale réunies.

Comme pour souligner la gravité de la situation, l'étude montre que « 25 pays du monde - dont la plupart ploient déjà sous le poids de la pauvreté et des privations - ont consacré au service de la dette en 2019 une part plus importante de leurs dépenses publiques qu'à l'éducation, à la santé et à la protection sociale réunies ».

Le rapport note qu'avant la pandémie, certains pays comme la Gambie, Haïti, le Soudan du Sud et le Tchad consacraient au moins 3 dollars américains à la dette pour chaque dollar alloué aux services sociaux essentiels, alors qu'ils ont les niveaux les plus élevés de service de la dette.

Les auteurs du rapport relèvent en outre qu'un quart des pays

à revenu faible ou intermédiaire - où vivent 200 millions d'enfants - sont actuellement surendettés ou risquent de l'être.

Le problème, comme le fait remarquer la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore, c'est que « les enfants vivant dans des pays lourdement endettés qui n'ont pas beaucoup de ressources à allouer à la protection sociale, à l'éducation et à la santé ont peu de chances de s'affranchir un jour de la pauvreté et des privations ».

Ce n'est pas tout. Elle relève également que « cette situation a d'énormes coûts sur les plans personnel et public et laisse aux en-

fants, à leur communauté et à leur pays peu d'espoir d'un développement économique et social durable ».

Pour les auteurs de cette étude, il est donc impératif que des mesures soient prises à l'échelle mondiale pour protéger les dépenses sociales et, en particulier, le droit de chaque enfant à la sécurité sociale, à l'éducation et aux services de santé.

Comme le préconise le rapport pour protéger les droits des enfants dans le sillage de la Covid-19, « il est crucial d'adopter un nouveau système international de restructuration de la dette, qui se caractérise par un appui concessionnel plus important aux pays pauvres lourdement endettés, une plus grande transparence de la dette dans le cadre des processus budgétaires nationaux et une action concertée de la part des créanciers ».

Pour Henrietta Fore, « il est essentiel d'alléger et de restructurer en profondeur la dette pour assurer une reprise qui soit à la fois inclusive et durable et éviter aux enfants de subir un double fardeau : la réduction des services sociaux aujourd'hui et l'accroissement de la dette à l'avenir ».

Mais pour cela, il faut encore que les organisations internationales, les créanciers et les gouvernements unissent leurs efforts pour réduire le fardeau de la dette et affecter les économies ainsi réa-

lisées à des investissements sociaux pour tous, a-t-elle expliqué.

Si les pays du G20 ont adopté une Initiative de suspension du service de la dette allant d'avril 2020 à juin 2021, l'Unicef regrette que seul le tiers des pays pouvant en bénéficier y participent véritablement.

Par ailleurs, bien que cette initiative ait contribué à maintenir le niveau des dépenses de santé et de protection sociale dans les 46 pays participants, force est de constater que les dépenses d'éducation ont déjà été réduites au cours des 12 derniers mois.

Plus grave encore, le rapport déplore le fait que « les pays endettés ont revu à la baisse les budgets consacrés à la protection de l'enfance, à la nutrition et aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène ».

Vu que la pandémie a entraîné une catastrophe mondiale en matière d'éducation, « il est urgent d'y remédier pour éviter que la génération de la Covid-19 ne soit une génération perdue », a rappelé la DG de l'Unicef. Ceci d'autant plus que, du fait de la pandémie et du fardeau de la dette pesant sur bien des pays, « nous observons déjà un recul des budgets consacrés à l'éducation à l'heure où les pays doivent pourtant investir en faveur de l'amélioration des écoles et des systèmes éducatifs ».

Alain Bouthy



Un pays sur huit consacre un budget plus important à la dette qu'à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, selon l'Unicef

## Le Groupe BOA désigné "Best Bank In Morocco 2021"

Le Groupe Bank Of Africa (BOA) a été désigné "Best Bank In Morocco 2021", un prix décerné par le "Global Finance Magazine".

Cette distinction vient consacrer une banque africaine avec un positionnement remarquable sur le continent, un groupe bancaire marocain multi-enseignes et multi-métiers, avec une présence dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe et en Asie, employant plus de 15.000 collaborateurs à travers le monde, avec un réseau de 1.800 points de vente au service de plus de 6 millions de clients, indique BOA dans un communiqué.

Fondé en 1987, basé à New York avec une couverture dans plus de 189 pays et 50.000 exemplaires distribués à travers le monde, Global Finance constitue une référence internationale dans le domaine de l'actualité financière, fait savoir la même source. Et d'ajouter: "En effet, 2020 a été pour le Groupe un accélérateur de

changement dans un contexte exceptionnel. BOA a poursuivi son processus de transformation digitale qui s'inscrit au cœur de la stratégie du Groupe et qui œuvre pour le développement d'une "Banque à Distance" au service de ses clients".

Le groupe BOA, présidé par Othman Benjelloun, a mis en place des mesures pour accompagner les entreprises à l'échelle nationale et internationale à travers le lancement de nouveaux produits dans un contexte mondial exceptionnel.

La Banque s'est également distinguée par les partenariats stratégiques scellés, notamment en Chine à travers la succursale BOA Shanghai, les synergies intra-groupe en Afrique subsaharienne et un fort engagement dans les domaines de l'environnement et de la responsabilité sociale et sociétale à travers la Fondation BMCE Bank et la promotion de la finance à impact positif.

## Damane Cash offre aux porteurs de "Damane Pay" la possibilité d'effectuer des retraits via les GAB de BOA

Le groupe Bank Of Africa (BOA) et Damane Cash ont annoncé, lundi, que les clients porteurs du M-Wallet "Damane Pay" ont la possibilité d'effectuer des retraits via les guichets automatiques bancaires (GAB) de BOA.

"Damane Cash a réussi son homologation HPS SWITCH et permet désormais à ses clients détenteurs du M-Wallet "Damane Pay" d'effectuer des retraits 24h/24 et 7j/7, auprès des 1.000 guichets automatiques de sa maison mère BOA, 1ère banque proposant ce service", indique-t-on dans un communiqué conjoint. Cette fonctionnalité vient s'ajouter aux services de Paiement Mobile proposés par Damane Cash depuis 2020, notamment le transfert d'argent national, le règlement de

factures ainsi que le paiement des achats auprès des commerçants acceptant le paiement mobile, fait savoir la même source. Ainsi, à travers un parcours digital, le porteur du M-Wallet peut initier en toute sécurité sa demande sur son application et se diriger vers le GAB BOA le plus proche afin de finaliser l'opération et effectuer le retrait d'argent à hauteur du solde disponible sur son compte de paiement Damane Pay, explique-t-on. L'opération est reportée instantanément sur le relevé de son compte, consultable sur l'application M-Wallet Damane Pay, ajoute le communiqué, notant que ce service interopérable est un service "Maroc Pay", qui sera prochainement étendu aux guichets automatiques des autres banques dès homologation.

# Promotion de l'usage des technologies de l'industrie 4.0

Un mémorandum d'entente (MoU) visant la promotion de l'usage des technologies de l'industrie 4.0 a été conclu, récemment à Rabat, entre le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, l'Agence de développement du digital (ADD), l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) et le Consortium du projet "Fez Smart Factory".

Signé par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, le DG de l'ADD, Mohammed Drissi Melyani et le président de l'UEMF, Mostapha Bousmina, ce MoU a pour objectif d'assurer une convergence et une complémentarité

entre le chantier "Smart Factory", porté par l'ADD, et le projet "Fez Smart Factory" qui est initié par l'UEMF et les membres du Consortium associés audit projet, rapporte la MAP.

A travers cette initiative, les partenaires unissent leurs efforts pour tirer le meilleur profit des technologies de pointe de l'industrie 4.0 et promouvoir l'usage du digital au sein des petites et moyennes entreprises (PME) industrielles. Ils ambitionnent également d'encourager et inciter à la recherche scientifique appliquée et à l'innovation dans le domaine du digital.

En répondant aux orientations générales pour le développement du secteur à l'horizon 2025 et notamment le volet "Ecosystème digital et innovation", ce partenariat traduit la volonté commune des partenaires de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie marocaine et de renforcer son positionnement à l'international.

Intervenant à cette occasion, M. Elalamy a souligné que ce partenariat permettra de conjuguer "nos atouts digitaux et industriels pour développer un écosystème digital compétitif favorisant le transfert des technologies digitales 4.0".

En effet, l'industrie 4.0 offre au Maroc un gisement d'opportunités illimitées pour franchir un nouveau pa-

lier de développement et transformer en profondeur les modes de production actuels, a relevé le ministre.

De son côté, M. Melyani a indiqué que ce partenariat apportera sans doute une profondeur et une complémentarité remarquable permettant de déboucher sur un véritable hub technologique et industriel dédié à l'industrie 4.0.

Le chantier "Smart Factory", a-t-il soutenu, est axé sur plusieurs objectifs, à savoir l'amélioration de la compétitivité des industries marocaines, le développement d'un écosystème d'innovation autour des technologies de l'industrie 4.0 et l'ouverture à l'international.

En effet, la mise en œuvre d'une usine intelligente regroupant l'ensemble des technologies de l'industrie 4.0 figure dans la feuille de route de l'ADD. C'est ainsi que le chantier "Smart Factory" a pour objectif d'accompagner la transformation digitale des entreprises industrielles marocaines. L'ambition est de contribuer à l'émergence d'un écosystème favorisant le transfert des technologies digitales 4.0, le développement du capital humain et de l'emploi ainsi que l'innovation par la création et le développement d'entreprises innovantes.

La réalisation de cette usine intelligente vise à placer les opérateurs de production au centre de l'industrie du futur, en leur permettant de disposer



d'outils intelligents qui améliorent leurs conditions de travail tout en les rendant plus efficaces.

Pour sa part, M. Bousmina a souligné que ce mémorandum d'entente s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de "Fez Smart Factory. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un écosystème d'innovation 4.0 sur un campus universitaire qui va réunir à la fois des chercheurs universitaires, des ingénieurs du monde industriel, ainsi que des porteurs de projets.

La finalité étant, a-t-il poursuivi, d'imaginer, concevoir et réaliser des prototypes et des dispositifs à même d'opérer la transformation digitale des entreprises marocaines, devenue de nos jours un impératif.

Selon M. Bousmina, le projet

"Fez Smart Factory" qui rentre dans le cadre du Plan d'accélération industrielle et s'étale sur une superficie de 11 Ha, comprendra plusieurs composantes, dont des unités d'ingénierie, un incubateur, un centre de conférence

ainsi qu'une usine modèle 4.0 qui permet d'intégrer, dans les dispositifs de production industrielle, plus d'intelligence artificielle, de réalité augmentée et d'impression 3D, etc. Il est développé dans le cadre du Programme "Fonds de zones industrielles durables (FONZID)" du Millenium Challenge Account -Morocco. Il vise la mise en place d'un espace de développement d'activités industrielles avec une productivité nettement améliorée grâce à la mise en œuvre de concepts de l'industrie 4.0.



Signature d'un partenariat entre le ministère de l'Industrie, l'UEMF et Smart Factory

# Quand la formation en aviculture résiste à la crise

La formation en aviculture au Maroc a démontré, durant l'année écoulée, sa forte capacité à résister à la crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) pour réussir à préserver même sa dimension africaine.

Ce succès n'aurait été possible sans la mise en place de mesures de protection contre la Covid-19, l'adaptation avec ce contexte et surtout l'investissement dans la digitalisation et les équipements nécessaires pour dispenser des formations à distance, constate la MAP.

L'exemple est celui du Centre de formation et de recherche appliquée "Avipole Casablanca" qui a poursuivi ses missions malgré le confinement imposé par la crise.

Le résultat aujourd'hui est tangible: 3.096 journées de formation organisées en 2020 au profit de 523 professionnels de l'aviculture, dont des professionnels des pays de l'Afrique

de l'Ouest (techniciens, vétérinaires et ingénieurs), ainsi que des aviculteurs marocains et des étudiants.

Et ce n'est pas tout, le centre, en l'espace de trois mois (octobre, novembre et décembre 2020), a tenu près de 530 journées de formation à distance pour 118 aviculteurs du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, de la Guinée et du Bénin.

Pour ce qui est des stagiaires africains ayant été bloqués à "Avipole Casablanca" en raison du confinement, ils ont bénéficié, jusqu'à leur rapatriement, le 12 juillet dernier, d'un programme visant à leur permettre de développer un diagnostic d'entreprise avec une feuille de route pour améliorer la productivité de leur élevage.

Afin de bien mener cette opération et veiller sur la santé de ces stagiaires, la direction du centre a instauré de strictes mesures de protection (obligation de port de masque,

respect de la distanciation, distribution du gel hydroalcoolique, etc).

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du programme de formation en aviculture des opérateurs des pays de l'Afrique de l'Ouest lancé par l'US Grains Council (USGC) et remporté, en 2019, par la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA).

Doté d'un budget de près de 9 millions de dirhams (MDH), ce programme, rappelle-t-on, a pour but de soutenir le développement du secteur avicole moderne dans ces pays et de promouvoir les bonnes pratiques de production et de conduite des exploitations avicoles.

Par ailleurs, la FISA a aussi initié, en partenariat avec l'USGC, un plan de mise à niveau de l'Avipole Casablanca" en vue d'équiper un abattoir pédagogique avicole avec atelier de découpe et charcuterie, ainsi

qu'un laboratoire pédagogique pour analyse des matières premières entrant dans la composition des aliments composés pour volailles. L'aviculture demeure l'un des secteurs clés de l'agriculture marocaine et ce, au regard de son poids et de la large consommation de ses produits.

A en croire les chiffres de la FISA, le secteur avicole moderne a produit 732.000 tonnes de viandes de volaille et 6,1 milliards d'œufs de consommation en 2019, soit un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de dirhams (MMDH), avec 160.000 emplois directs et 370.000 emplois indirects.

Cette production se traduit par une consommation par habitant et par an de 22,1 kg de viandes de volaille et 195 œufs de consommation.

Le secteur avicole traditionnel, lui, a produit 50.000 tonnes de viandes de volaille et 800 millions d'œufs de consommation.



## Ce que Gad Elmaleh a réussi au Maroc mais pas en France

Un rêve devenu réalité. Dans ses spectacles, Gad Elmaleh a toujours aimé croiser humour et chansons, notamment avec sa célèbre mélodie "Petit Oiseau" qu'il interprète systématiquement lors de ses one man shows. Alors, en grand admirateur de Claude Nougaro, l'humoriste a décidé de reprendre les titres de son chanteur favori et d'en faire un album.

Un album sorti en février dernier, qui a rapidement suscité de vives critiques. Véritable coup dur, même les fans les plus attentionnés de Gad Elmaleh n'ont pas hésité à montrer leur mécontentement face à cette nouvelle passion de l'humoriste, "C'est lamentable, juste du business", "ce n'est vraiment pas très légitime", "c'est un massacre", "Avec un tel album qui ressasse les mêmes chansons archiconnues (et géniales en version originale),

on n'est pas dans l'esprit de Nougaro. Lui, il était un créateur, pas un récréateur."

Au moment de sa sortie, La Dépêche du Midi évoquait même un "bide historique". Véritable coup dur pour Gad Elmaleh, ce dernier ne baisse pour autant pas les bras et continue à parler de cet album qui lui tient à cœur. D'ailleurs, ce 31 mars, l'humoriste vient de dévoiler le clip de la chanson "Bidonville" extraite de son album de reprises de Claude Nougaro. Et s'il n'a pas lâché sa passion malgré les critiques et le faible nombre de ventes de son album, c'est grâce à son pays, le Maroc, et à ses habitants qui le soutiennent coûte que coûte dans ses projets plus fous les uns que les autres.

Loin d'être entré dans le classement en France, Gad Elmaleh et son album "Dansez sur moi" sont arrivés nu-

méro 1 dans le cœur des habitants de son pays d'origine en se classant numéro du Top 30 de Hit Radio.

Après une carrière bien accomplie dans le monde du spectacle et du cinéma, le père de Raphaël et Noé s'est donc laissé guider par ses envies. Gad Elmaleh ne rêve pas d'embrasser une carrière dans la musique pour autant. Cet album n'est qu'une "parenthèse enchantée". "Au début, je voulais faire un spectacle autour de lui, avec une histoire, des chansons et des images. Tout est tombé à l'eau avec le confinement", explique-t-il.

Si son opus musical a pris tout le monde de court, la musique fait tout de même "partie de (lui) depuis longtemps". Ses achats le prouvent: "La première chose que j'ai achetée quand j'ai eu de l'argent, ce n'est pas une baguette ou une Rolex mais un piano, un

Steinway." L'ex-compagnon de Charlotte Casiraghi ne se cache pas. La musique l'a beaucoup aidé. "J'étais très timide à l'époque, alors j'avais besoin de faire du breakdance ou de jouer du piano pour que les filles me regardent", a-t-il déclaré. Son enfance et adolescence ont été bercées par la voix de Claude Nougaro, "un instrument en soi".

Il est d'ailleurs l'artiste qui lui a transmis le goût de la musique. "J'ai été touché par Nougaro car j'y trouvais mon compte : le jazz, la poésie, les histoires. Avec le temps, j'ai tout acheté : les albums studio, les concerts, les compilations, des éditions spéciales...". Cet opus musical, l'humoriste le qualifie de "déclaration d'amour" et non "une imitation".

## Le patrimoine arabo-américain à l'honneur aux Etats-Unis



Le patrimoine arabo-américain est à l'honneur aux Etats-Unis durant le mois d'avril décrété par le département d'Etat comme "Mois du patrimoine arabo-américain" dans le but de rendre hommage aux contributions de cette communauté à la société américaine. "Notre nation est plus forte grâce à vous", a écrit le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken dans un tweet publié mardi à l'occasion du lancement de cette initiative. "Ce mois-ci, nous sommes fiers de marquer le Mois du patrimoine arabo-américain et saluer les millions d'Américains arabes qui ont contribué dans tous les domaines et professions, y compris ceux qui servent au sein du département d'Etat", a-t-il ajouté. D'après le porte-parole du département d'Etat, Ned Price, les Etats-Unis comptent plus de 3,5 millions d'Arabes-Américains représentant "un large éventail de cultures et de traditions".

"À l'instar de leurs concitoyens, les Américains d'origine arabe font partie intégrante du tissu de cette nation", a-t-il souligné dans une déclaration vidéo.

La Californie, New York, la Floride, le

Michigan et l'Illinois comptent les plus grandes populations de résidents arabes américains du pays, dont une forte communauté d'origine marocaine.

Alors que le département d'Etat a fait cette annonce, le Mois de l'histoire arabo-américaine n'est pas officiellement reconnu par l'ensemble du gouvernement américain. Un projet de loi parrainé par la représentante démocrate du Michigan, Rashida Tlaib, a été présenté au Congrès en 2019 mais il est toujours en suspens, indique la chaîne CNN sur son site web.

De nombreuses associations et organisations arabo-américaines ont plaidé, depuis plusieurs années, en vue d'instaurer un mois pour célébrer les Arabes américains, à l'instar de plusieurs autres dates symboliques similaires qui ponctuent le calendrier américain.

Pour plusieurs membres de la communauté arabo-américaine, une telle initiative donnera à la communauté un sentiment de fierté et une chance pour présenter la richesse de la culture arabe et dissiper les stéréotypes au sein de la société.

## L'acteur hollywoodien Zach Avery accusé d'une arnaque à la Ponzi pour 690 millions de dollars



Un acteur d'Hollywood accusé d'avoir élaboré un montage financier frauduleux de 690 millions de dollars a été arrêté à Los Angeles et ses avoirs saisis, ont indiqué un procureur de Californie et le gendarme financier américain, la SEC. Zachary Horwitz, 34 ans, au nom de scène de Zach Avery, est soupçonné d'avoir pendant cinq ans sollicité des investissements dans sa compagnie frauduleuse.

Il prétendait acheter les droits régionaux de distribution de films et de les li-

gier ensuite aux grands diffuseurs comme Netflix ou HBO pour une distribution en Amérique latine, a expliqué le bureau du procureur de Californie dans un communiqué. Mais au lieu de cela, il avait organisé sa société, baptisée 1inMM Capital, en système de pyramide de Ponzi, un montage frauduleux où il utilisait l'argent des uns pour payer les autres et financer son faste train de vie, "dont l'achat d'une résidence à Beverlywood pour 6 millions de dollars", a souligné le bureau du procureur.

Selon la SEC, ce système de pyramide de Ponzi a levé jusqu'à 690 millions de dollars auprès des victimes à qui M. Horwitz promettait un retour sur investissement de 35%.

La justice californienne affirme que l'arnaque porte sur 227 millions de dollars en principal, qui n'ont pas encore été remboursés.

L'acteur, qui est apparu récemment dans des thrillers ou films d'horreur comme "Au-delà des apparences", est accusé de fraude et risque 20 ans de prison.

Bouillon culture

## Harvey Weinstein

L'ex-producteur de cinéma Harvey Weinstein, condamné en mars 2020 à 23 ans de prison pour agressions sexuelles et incarcéré depuis, a fait appel lundi de cette condamnation, estimant que ses droits à la défense n'ont pas été respectés.

Dans un recours en appel déposé lundi devant la Cour suprême de l'État de New York, ses avocats font valoir que plusieurs femmes ont été autorisées à témoigner au procès à propos d'agressions supposées de M. Weinstein, alors même que les faits avancés étaient prescrits ou insuffisamment étayés pour pouvoir faire l'objet de poursuites, selon la défense.

Six femmes avaient témoigné pour l'accusation lors de ce procès ultra-médiatisé à New York, affirmant que l'ex-magnat d'Hollywood les avait sexuellement agressées.

Si M. Weinstein a été accusé de harcèlement ou d'agressions sexuelles par près de 90 femmes, il n'était cependant poursuivi que pour deux agressions lors des audiences.



## Harry et Meghan produisent une série Netflix sur une compétition sportive pour soldats blessés



Le prince Harry va produire une série documentaire sur les Invictus Games, compétition sportive pour les soldats blessés, dans le cadre d'un lucratif contrat que son épouse Meghan Markle et lui ont signé avec Netflix l'an dernier, a annoncé mardi la plateforme de streaming. Harry, qui a servi dans l'armée britannique en Afghanistan et avait organisé les premiers Invictus Games en 2014, apparaîtra à l'écran et produira "Heart of Invictus".

La série documentaire suivra les participants dans leur préparation à cette compétition sportive pour anciens combattants blessés ou invalides, qui aura lieu au printemps 2022 à La Haye, aux Pays-Bas. Elle "ouvrira une fenêtre sur les histoires émouvantes de ces concurrents sur leur chemin vers les Pays-Bas l'année prochaine", a déclaré Harry dans un communiqué.

Il s'agit du premier projet audiovisuel d'Archewell Productions, la société du couple qui a, en septembre dernier, signé un contrat avec le géant du streaming Netflix pour produire des films et des séries "percuteurs". Si les termes financiers du contrat n'ont pas été dévoilés, il porterait sur plusieurs années et accorderait une exclusivité à Netflix.

Plusieurs autres projets seraient en cours de développement, notamment des séries sur la nature ou sur des

femmes sources d'inspiration, mais Meghan Markle, connue pour son rôle dans "Suits", n'a pas prévu de redevenir actrice. "Il est clair que les Invictus Games occupent une place très spéciale dans leurs coeurs, et je suis ravi que leur première série pour Netflix les montrent au monde entier, d'une façon jamais vue auparavant", a déclaré Ted Sarandos, directeur du contenu chez Netflix. Meghan et Harry avaient officialisé leur relation lors de l'édition 2017 de la compétition sportive. Les Invictus Games, événement international à l'image des jeux paralympiques, se déroulent à La Haye. Initialement programmés en 2020 et reportés deux fois à cause de la pandémie, ils auront finalement lieu au printemps 2022.

La série, qui suivra l'entraînement des participants, abordera aussi leurs "puissants récits d'espoir et de résilience". Le prince Harry et Meghan ont quitté la famille royale britannique, et démenagé en Californie l'année dernière. Une interview choc avec Oprah Winfrey diffusée en mars a secoué la couronne britannique et fait l'effet d'une bombe au Royaume-Uni. Ils y accusaient notamment un membre non nommé de la famille royale de s'être interrogé sur la couleur de peau de leur enfant à naître.

Le couple gère aussi une organisation caritative, nommée Archewell comme leur société de production.

**FiduExpress**  
Cabinet de Juravaux  
Comptables, Juridiques  
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 08/12/2020 il a été établi les statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: IT'S CLEAR S.A.R.L.A.U  
Siège Social: ANGLE AVENUE DES FAR ET RUE D'ALSACE ETG 3 BUREAU 12 -MOHAMMEDIA.  
Objet : Nettoyage industriel et domestique, Espace vert et rénovation de bureaux  
Capital Social : 100 000.00 DHS,  
Gérance : M. MALKI LAHCEN  
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 11/03/2021 sous les N°681 et 27525  
**N° 3089/PA**

**Fiduciaire ZAHIR "SARL AU"** Au capital de 100 000,00 DHS  
Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 11 Guéliz Marrakech.  
Tél / Fax : 05 24 43 41 06  
Avis de constitution : Aux termes d'un acte S.S.P. en date 09/03/2021, enregistré à Marrakech le 11/03/2021, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
1) Dénomination : NEAR TO YOU  
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.  
3) Siège social : 34 Imm. My Youssef rue de la liberté 3ème étage Appt N° 6B Guéliz Marrakech  
4) Objet social :  
• Exploitant un centre d'appels téléphoniques (call center).  
• Tenant un centre de formation  
5) Gérance : Mlle BOUSBAA SALIMA et M. EL IDRISSI KABIR ISSAM sont désignés co-gérants de la dite société pour une durée illimitée.  
6) Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 01/04/2021 sous le N° M04\_21\_2294964, RC N°113345  
**N° 3090/PA**

**ALMAS CAR «SARL AU» AU CAPITAL** DE 100 000, 00 dhs.  
SIÈGE SOCIAL : Av. Hassan II Imm. EL KHALIL 2ème étage Appt. N° 9 Guéliz Marrakech.  
MODIFICATIONS JURIDIQUES :  
- Suite à la décision de l'associé unique de M. JAOUHARI Abdelaziz en date du 14/07/2020 enregistré à Marrakech le 23/07/2020, RE 39407, OR 34175/20, DV 1599.  
- Et suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2020, enregistré à Marrakech le 16/01/2021, RE 2021000463611071, OR 3965/2021, DV. 4511, L'associé unique décide les modifications suivantes :  
1- Le transfert du siège social de ladite société à la nouvelle adresse : Propriété dite « ANBAR 2-111 » MAS-

**SIRA 2 ANBAR 2 RDC N°** 196 Marrakech.  
2- L'augmentation du capital social de 100 000,00 dhs à 1 000 000,00 dhs par la création de 10 000 parts d'une valeur nominale de 100 dirham, en représentation de ses créances certaines et exigibles qu'il détienne sur la société en compte courant.  
3- La nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit :  
- M. JAOUHARI Abdelaziz ... 11 000 Parts.  
Total : .... 11 000 Parts.  
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 25/03/2021 sous le N° 122227, registre de commerce N° 75141  
**N° 3091/PA**

**LA SOCIETE MOULHAK SARL A ASSOCIE** UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000 DHS  
SIEGE SOCIALE : 68-70, Rue George V, EL JADIDA  
RC N°2423 EL JADIDA DISSOLUTION ANTICIPEE  
Aux termes d'un procès-verbal en date 07 avril 2021 des décisions extraordinaires associée unique Mr ABDELLAH MOULHAK a décidé :  
• La Dissolution anticipée de la société MOULHAK SARL,  
• Etre eux-mêmes les liquidateurs de la dite société,  
• Le siège de liquidateurs est fixé à 68-70, Rue George V, EL JADIDA,  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'EL JADIDA 30/03/2021 sous n°418.  
**N° 3092/PA**

Itissalat Al-Maghrab Direction régionale d'Agadir  
Avis de Consultation ouverte  
Le Directeur régional d'Itissalat Al Maghrab Agadir recevra jusqu'au 23 avril 2021 à 12 heures, dernier délai, au bureau d'ordre de la Division administrative et financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :  
Consultation ouverte n°12/DRA/2021 - PR 583900  
Engagement d'animateurs pour opération street marketing au niveau des délégations commerciales, Direction régionale de Maroc Telecom Agadir.  
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.  
Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction régionale / Division administrative et financière / Service Achats et Logistique sise avenue Hassan 1er Agadir.  
Tél : 05 28 23 10 40 Fax : 05 28 22 14 14  
L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.  
Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique si les conditions sanitaires sont favorables.  
**N° 3093/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01 /C.A - BG/2021  
Le 03/05/2021 à 10H, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION A LA PROVINCE DE BENI MELLAL.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.  
Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
\* Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 550 000,00 Dh (Deux Millions Cinq Cent Cinquante Dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les Architectes peuvent :  
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).  
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.  
• Une visite des lieux, est prévue le 21/04/2021 à 10H, rendez vous à la division des Equipements (D.E), à la wilaya. (présence obligatoire).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.  
**N° 3094/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
AVIS D'APPEL

**D'OFFRES OUVERT**  
N° 04/BG /2021  
Le 03/05/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : ETABLISSEMENT DES ETUDES TECHNIQUES, SUIVI ET CONTROLE DES PROJETS CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION A LA PROVINCE DE BENI MELLAL.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.  
Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 85.020,00 dhs (Quatre Vingt Cinq Mille Vingt Dirhams).  
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Jourmada I 1434

(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349, précité ;  
- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.  
Pour les concurrents installés au Maroc :  
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité: D14-D15 ET D16.  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.  
**N° 3095/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**12/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 04/05/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida - Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE GROUPES ELECTROGENES ET DE DIVERS EQUIPEMENTS ELECTRIQUES AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **19 000,00 DIX NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **1 320 000,00 TTC**  
**UN MILLION TROIS CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.  
\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar ;  
\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **22/04/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :**  
**Pour les sociétés marocaines :**  
Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:  
**SECTEUR: J QUALIFICATION: J5 CLASSE: 3**  
**Pour les sociétés non installées au Maroc :**  
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.  
**N°3088/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Équipement,  
du Transport,  
de la Logistique  
et de l'Eau  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA MÉTÉOROLOGIE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 8/2021/DGM

Le 04/05/2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n° 8/2021/DGM, pour la fourniture des équipements d'étalonnage pour le laboratoire de météorologie de la Direction Générale de la Météorologie et leur maintenance. (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marches-publics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 dhs (Douze mille dirhams).

L'estimation du maître d'ouvrage pour l'acquisition est fixée à la somme de : 973 200,00 dhs (Neuf cent soixante treize mille deux cent dirhams TTC).

L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de : 126 960,00 dhs (Cent vingt six mille neuf cent soixante dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Service des Marchés publics avant le 03/05/2021 à 11 heures. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3081/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE D'EL BOROUJ  
COMMUNE DE LAQRAQRA



CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE BUDGETAIRE 2021

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 14 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOMADA I 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS, LE PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES QUE LE MAITRE D'OUVRAGE, ORDONNATEUR DU BUDGET DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE LAQRAQRA, ENVISAGE DE LANCER POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2021 EST LE SUIVANT :

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	MARCHE RESERVE A LA PME
CONSTRUCTION	RESERVOIRS D'EAU	DOUAR BIR BKALA	APPEL D'OFFRE OUVERT	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	SERVICE TECHNIQUE GSM :06.61.80.56.62	PME
CONSTRUCTION	CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE	DOUAR BIR KADDOUR	APPEL D'OFFRE OUVERT	TROISIEME TRIMESTRE 2021	"	PME
AMENAGEMENT	LES PISTES COMMUNALES	DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE	APPEL D'OFFRE OUVERT	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	"	PME
AMENAGEMENT	ESPACE VERTS	CENTRE DE LA COMMUNE	APPEL D'OFFRE OUVERT	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	"	PME
AMENAGEMENT	TERRAIN DE SPORTS	CHEF LIEU DE LA COMMUNE	APPEL D'OFFRE OUVERT	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	"	PME
INSTALLATION	INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE	DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE	APPEL D'OFFRE OUVERT	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	"	PME

N°3078/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TARFAYA  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS  
SERVICE DES MARCHÉS

PROGRAMME PREVISIONNEL (ANNEE 2021)

Le Programme Prévisionnel des marchés de la Province de Tarfaya, conformément à l'article 14 du Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relative à leur gestion et à leur contrôle, est comme suit :

Type du Marché	Objet du marché	Quantitatif	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la PME 20%
Travaux	Travaux de construction d'une unité préscolaire au centre de la commune Akhfennir (Province Tarfaya)	selon les besoins de l'administration	Province Tarfaya	A.O.O.	2 <sup>ème</sup> Trimestre	Province de Tarfaya (DBM)	Oui
	Travaux de construction d'une unité préscolaire au centre de la commune Daoura (Province Tarfaya)	selon les besoins de l'administration	Province Tarfaya	A.O.O.	2 <sup>ème</sup> Trimestre	Province de Tarfaya (DBM)	Oui
Fourniture	Achat de Carburants	selon les besoins de l'administration	Province Tarfaya	A.O.O.	2 <sup>ème</sup> Trimestre	Province de Tarfaya (DBM)	Non

N°3079/PA

إعلان عن البرنامج التوقفي المزمع القيام به خلال السنة المالية 2021

- صاحب المشروع : جماعة سيدي عابد  
- السنة المالية : 2021

1 - الأشغال

وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة أولاد عيسى  
جماعة سيدي عابد  
\*\*\*\*\*  
مصلحة الصفقات

الصفقات المخصصة للشركات الصغرى والمتوسطة	مراجع المصلحة المختصة	الفترة المحتملة لترحها	طرق الإبرام	مكان التنفيذ	نوع الأشغال	موضوع الأشغال
-	0523345344	AVRIL / 2021	عروض مفتوحة بعروض إيمان	دوار الخربة - جماعة سيدي عابد	أشغال تهييب مسلك جماعي بدوار الخربة	أشغال تهييب مسلك جماعي بدوار الخربة

2- الإقتناءات

الصفقات المخصصة للشركات الصغرى والمتوسطة	مراجع المصلحة المختصة	الفترة المحتملة لترحها	طرق الإبرام	مكان التنفيذ	موضوع الإقتناء	نوع الإقتناء
-	0523345344	MAI / 2021	طلب عروض	بمركز سيدي عابد - جماعة سيدي عابد	إقتناء شاحنة صغيرة	إقتناء شاحنة صغيرة
-	0523345344	MAI / 2021	طلب عروض	بمركز سيدي عابد - جماعة سيدي عابد	إقتناء جرار مجهز مخزن ماني	إقتناء جرار مجهز بخزان ماني

N°3080/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES BUDGETS  
ET MARCHES  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
n° 01/CA-BG/2021

Le 04/05/2021 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la Protection Civile à la commune de Taghijit / Province de Guelmim.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Deux Millions Neuf Cent seize Mille Six Cent Soixante-six Dirhams et Soixante-sept Centime (2.916.666,67 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail

des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de cette Province  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le 20/04/2021 à 11h00 min. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3086/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert n° 04/BG2/2021 Le 03/05/2021 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les études techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la protection civile à la commune de Taghijit / Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme d'un Mille Dirham (1.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée À la somme de Soixante Quinze Mille Dirhams et Zéro Centimes (75.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 154 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ;

Le domaine d'activité exigé est : D1 ou bien (D14 et D15 et D16 et D17 et D18)  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3087/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS DE REPORT  
de la consultation architecturale n° 8/2021-indh-**

LIRE Le 20/04/2021 à 10 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
**ETUDE ARCHITECTURAL ET SUIVI DES TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRES ( 33 unités) programme 2021**

PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
Au lieu du 13/04/2021 à 10 h. le Reste sans changement.

N°3082/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك  
والماء

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES**

Maître D'ouvrage : DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage Direction de la Marine Marchande envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

**SERVICES**

Type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Sécurité et gardiennage	La surveillance et le gardiennage du bâtiment de la Direction de la Marine Marchande	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre	Service des affaires administratives Tel : 0608886113	Non
Nettoyage	Entretien et nettoyage du siège de la DMM	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Service des affaires administratives Tel : 0608886113	Non
Gestion des archives	Numerisation des archives de la Direction de la Marine Marchande	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Service des Systèmes d'Information Tel : 0664697470	Non
Développement informatique	Evolution du système d'information SIMM de la Direction de la Marine Marchande	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Service des Systèmes d'Information Tel : 0664697470	Non
Développement informatique et services connexes	La réalisation des prestations d'assistance technique et de maintenance applicative du progiciel IXPATh B2B Production pour le compte de la Direction de la Marine Marchande à Casablanca	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Service des Systèmes d'Information Tel : 0664697470	Non
Maintenance AIS	Maintenance des installations AIS au long du littoral	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Service de la Navigation Maritime et de la lutte contre la Pollution Marine 069903015	Non
Etude	Etude pour la mise à jour de la stratégie maritime marocaine et assistance pour sa mise en œuvre	DMM-CASABLANCA	AO ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre	Division du Transport Maritime et de la Flotte	Non

N°3083/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
COMMUNE DE TAMELALET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 05 // 05 // 2021 à 11H,

Il sera procédé dans les bureaux de la Municipalité à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d' Offres ouvert suivant :

N°	Objet	Caution provisoire
03/2021	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAU D' ASSAINISSEMENT AU DOUAR CHAOUI</b>	<b>6.000,00 dh</b> six mille dhs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré depuis le bureau des marchés de la Municipalité ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

L'Estimation du coût des prestations établi par le Maître d'ouvrage est de :  
**330.576,00 dhsTTC( Trois cent trente mille cinq cent soixante seizedhs TTC) .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,29,et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Municipalité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer les offres électroniques via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par Art.09 du règlement de consultation .

N°3084/PA

**Avis d'appel d'offres ouvert  
n° 05/BG2/2021**

Le 03/05/2021 à 11h30 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour l'étude géotechnique et contrôle des matériaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la Protection Civile à la commune de Taghijit / Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme d'un Mille Dirham (1.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée

À la somme de Trente Mille Dirhams et Zéro Centimes (30.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat qualification pour les domaines d'activités suivants :

**\* Qualification nouvelle :**

Activités	Qualifications	Catégories
EG	EG.1	4
CQ	CQ.1	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3085/PA

ROYAUME DU MAROC  
COMMUNE DE TAFAJIGHT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021/CT**

Le Mercredi 05 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la Commune de Tafajight, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant la location des boutiques commerciales situés au centre chef lieu de Tafajight pour le compte de la Commune de Tafajight.

Nature	N° enregistrement	adresse	Superficie en m2
Boutique commerciale	4	Tafajight centre	15 m2
Boutique commerciale	9	Tafajight centre	15 m2
Boutique commerciale	10	Tafajight centre	15 m2
Boutique commerciale	11	Tafajight centre	15 m2
Boutique commerciale	12	Tafajight centre	15 m2
Boutique commerciale	13	Tafajight centre	15 m2

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Technique et des marchés de la Commune de Tafajight (0662185482), il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à trois cents dirhams (300.00dhs).  
• la valeur minimale de location mensuelle de chaque boutique commerciale déterminée par la commission d'évaluation et d'expertise est fixée à soixante-dix dirhams (70.00 dhs).

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au service Technique et des marchés de la Commune de Tafajight.
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
  - Soit les remettre au président de la commission d'ouvertures des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit les déposer par voie électronique au portail marocain des marchés publics.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°3096/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 05/EXP/2021**

Le 04 mai 2021 à 10 heure il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: La prestation de la surveillance et du gardiennage des établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état

« [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
22 500,00	Vingt deux Mille cinq cent Dirhams	1 501 493,33	Un million cinq cent et un mille quatre cent quatre vingt treize dirhams trente trois centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N°3097/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 06/DRAO/2021**

Le 05/05/2021, à 11 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux d'Aménagement et de réhabilitation des locaux de la coopérative MAROC VERT sis à Had Beni Chiker (unité de trituration des olives) dans la province de Nador relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000,00 DhTTC).

-l'estimation des couts des prestations est de : (1176.528,00dhs) Un Million Cent Soixante-seize Mille Cinq Cent Vingt Huit Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copié légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-5	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°3098/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 07/DRAO/2021**

Le 05/05/2021, à 11 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux d'Aménagement et de réhabilitation des locaux de la coopérative ATMANI (unité de valorisation du miel) Commune Rurale Boughriba province de BERKANE relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10 000,00 DhTTC).

-l'estimation des couts des prestations est de : (520 134,00 dhs) Cinq Cent Vingt Mille Cent Trente Quatre Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copié légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-5	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°3099/PA

«Barley Mills» SARL.AU  
N° 55, Bd Zerkoutni  
Espace Zerkoutni,  
1er étage, Q.H. -  
Casablanca  
Avis de constitution  
de société

Au terme d'un acte sous  
seing privé en date du 26 fé-  
vrier 2021, avis est donné,  
pour la constitution d'une  
société à responsabilité li-  
mitée à associé unique  
(SARL au) dont les caracté-  
ristiques sont les suivantes:  
Dénomination : «Barley  
Mills»

Siège social : N° 55, Bd  
Zerkoutni Espace Zerkou-  
touni, 1er étage, Q.H - Ca-  
sablanca

Objet : La société a notam-  
ment pour objet tant au  
Maroc qu'à l'étranger :  
- La fabrication industrielle,  
le conditionnement et la  
distribution de tous produ-  
its alimentaires préparés  
industriellement avec de la  
farine, de la semoule de blé  
dur, de maïs ou d'orge ou  
toute denrée similaire ;

- L'importation ou l'achat  
de tout équipement, maté-  
riel, matières premières et  
consommables nécessaires  
à la transformation de tout  
ce qui se rapporte à l'objet  
ci-dessus défini et pour le  
compte exclusif de la socié-  
té ;

- L'achat, la vente, l'impor-  
tation, l'exportation, la re-  
présentation, la  
distribution, le conditionne-  
ment de tous produits ali-  
mentaires préparés  
industriellement avec de la  
farine, de la semoule de blé  
dur ou d'orge ou toute den-  
rée similaire.

Durée : 99 ans à compter de  
l'immatriculation au regis-  
tre de commerce et des socié-  
tés de Casablanca.

Capital social : Cent mille  
dirhams (100.000 DH).

Parts sociales :  
Le capital social s'élève à  
cent mille dirhams (100.000  
DH). Il est divisé en mille  
(1000) parts sociales de cent  
(100 DH) chacune, sous-  
crites en totalité et intégra-  
lement libérées et attribuées  
aux associés en proportion  
de leurs apports respectifs,  
à savoir : M. Ouahabi  
Naoufal, à concurrence de  
mille (1000) parts.

Total égal au nombre de  
parts composant le capital  
social, soit 1000 (mille)  
parts.

Année sociale : Du 1er jan-  
vier au 31 décembre.

Gérance : Est nommé gérant  
pour une durée indétermi-  
née :

- M. Ouahabi Naoufal, de  
nationalité marocaine, titu-  
laire de la CIN N°  
BK162974, demeurant à Lot  
Excellence IMO N° 25 Dar  
Bouazza Casablanca.

La société a été immatricu-  
lée au registre de commerce  
du tribunal de Casablanca  
sous le n° 495665 le 22 mars  
2021.

N°3185/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE PUBLI-  
QUE N° 08 /DRAO/2021  
Le 04/05/2021 à 11 heures,  
il sera procédé au siège de  
la Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental à  
Oujda à l'ouverture des plis  
relative à l'appel d'offres

sur offres de prix relatif  
AL'ETUDES TECH-  
NIQUES ET SUIVI DES  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION ET  
D'AMENAGEMENT DES  
BATIEMENTS DANS LE  
CADRE DE LA MISE EN  
PLACE D'UNCENTRE  
D'INNOVATIONAGRO-  
LIMENTAIRE (CIA) A  
L'AGROPOLE sis à MA-  
DAGH BERKANE ENTITE  
DE LA DRA DE L'ORIENT-  
AL Oujda EN LOT  
UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
de service de la logistique  
de la Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental à  
Oujda Bd LOUJIDI Mous-  
tapha, Route AOUINT ESS-  
RAK BP 704 Oujda, il peut  
être également téléchargé à  
partir du portail du marché  
de l'état .www.marchespub-  
lics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de cinq  
Mille Dirhams (5  
000,00 DH) TTC.

-L'estimation des couts des  
prestations est de : (192 000  
,00 dhs)/cent quatre-vingt-  
douze mille dirhams TTC .

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°12-13-  
349 relatif aux marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception, au bureau  
précité Bd LOUJIDI Mous-  
tapha, Route AOUINT ESS-  
RAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au secréta-  
riat de la Direction  
Régionale de l'Agriculture  
de l'Oriental à Oujda.

-Soit les transmettre par voie  
électronique dans les condi-  
tions prévues à l'arrêté du  
Ministre de l'Economie et  
Finances 14.20 du 4 septem-  
bre 2014.

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règlement  
de Consultation.

Le dossier technique comp-  
rend :

Pour les concurrents instal-  
lés au Maroc :

Les certificats d'agrément  
dans les domaines DI(Bâti-  
ments),délivrée conformé-  
ment au décret n°2-98-984  
du 22 Mars 1999.

Pour les concurrents non  
installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le  
dossier technique prévu à  
l'article 09du règlement de  
consultation du présent  
appel d'offres.

N° 3100/PA

MARIFATOU  
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P  
en date du 15/03/2021, il a  
été constitué une société  
SARL AU dont les caracté-  
ristiques sont :

-DENOMINATION : MA-  
RIFATOU  
-OBJET : COMMERCE  
D'EQUIPEMENTS AUTO-  
MOBILES.

-SIEGE SOCIAL : 61 AV  
LALLA YACOUT ANGLE  
MUSTAPHA EL MAANI  
RIAD ETAGE N° 56 CENTRE  
RIAD CASABLANCA.  
-DUREE : 99 ans

-CAPITAL SOCIAL: 100 000  
DH  
-GERANCE: MR. ROBERT  
NDIONE.  
-ANNEE SOCIALE : com-  
mence le 1er janvier et finit  
le 31 décembre.  
-DEPOT : la société a été im-  
matriculé au registre de  
commerce de Casablanca  
sous le numéro :496905.

N° 3101/PA

CARPET HOME  
SARL.A.U

I - Aux termes de 3 actes  
S.S.P datés du24/03/2021,  
de la société " CARPET  
HOME " SARL.A.U, au ca-  
pital social de 100.000.00  
DHS, dont le siège social est  
établi au 46, BOULEVARD  
ZERKTOUNI, GH2-17,  
2ème ETAGE, APPT N°6,  
CASABLANCA, il a été dé-  
cidé ce qui suit :

1°) La cession des parts so-  
ciales entre MR. ABDERRA-  
HIM TAABAN, à  
MR.RACHID TAABAN  
(1000 parts).

2°) L'acceptation de la dé-  
mission de MR. ABDERRA-  
HIM TAABAN de ses  
fonctions de GERANT  
UNIQUE de la société.

3°) La confirmation de MR.  
RACHID TAABAN GER-  
RANT unique de la société  
pour une durée illimitée.

4°) La modification des ar-  
ticles 5,6 et 7 des statuts de  
la société.  
5°) La mise à jour des nou-  
veaux statuts de la société  
CARPET HOME  
SARL.A.U.

II - Le dépôt légal a été ef-  
fectué au secrétariat greffe  
du tribunal de commerce de  
Casablanca le  
07/04/2021 sous le  
N°773652.

LA GERANCE N° 3102/PA

CONSTITUTION

« BALANCE TRAVAUX »  
SARL au  
RC.N° 27669 du  
29/03/2021

I- Au terme d'un acte sous  
- seing privé en date du  
24/03/2021 à Mohamme-  
dia, il a été établi les statuts  
de la société dont les carac-  
téristiques sont les suivants:  
Objet :

-Travaux d'installation élec-  
trique, plomberie et autre  
travaux.

-Travaux divers ou  
construction

-Importation et Exportation  
-Travaux d'aménagement  
-Vente et achat de matériels  
et matériaux de construc-  
tion

Dénomination : BA-  
LANCE TRAVAUX SARL  
AU

Siège : Bd Moukhtar  
Soussi N° 151 - Etage 1  
Saada Al Alia Mohammedia

Durée : 99 ans.  
Capital : 100.000,00 DHS  
souscrits en numéraire et di-  
visé en 1000 parts de 100.00  
Dhs chacune répartie  
comme suite :

- Mr. ABDELBASSET  
DARIF ... /1000 parts.

Gérance : - MR. ABDEL-  
BASSET DARIF, est désigné  
en qualité de gérant unique  
pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier  
au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve lé-  
gale, le solde est attribué  
aux parts.

II- Le dépôt légal a été ef-  
fectué au tribunal premier in-  
stance de Mohammedia.  
Sous le n° 807.

N° 3103/PA

Complexe Social Régional  
DAR EL KHEIR Tit Mellil  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE

N°01/CSR/DPALIM/2021  
Le 30 Avril 2021 à 11 Heures00

du matin il sera procédé au  
siège de la direction du Com-  
plexe Social Régional DAR  
EL KHEIR Tit Mellil à l'ou-  
verture des plis des offres de prix  
relatifs à L'approvisionnement  
en produits et denrées  
alimentaires destinés aux  
pensionnaires du Complexe  
Social Régional Dar Elkheir  
Tit Mellil en 7 lots séparés.

LOT N° 1 : EPICERIE ET LE-  
GUMES SEC

LOT N° 2 : LEGUMES  
VERTS ET FRUIT FRAIS

LOT N° 3 : VOLAILLES ET  
OEUFS

LOT N° 4 : VIANDE ET  
ABATS

LOT N° 5 : POISSON FRAIS

LOT N° 6 : PRODUITS LAI-  
TIERS

LOT N° 7 : PAINS ET PATIS-  
SERIE

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès de la  
Direction du Complexe Social  
Régional Dar Elkheir.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 10 000.00Dhs (Dix  
mille dirhams) pour le 1er lot  
et 5000.00Dhs (Cinq mille Di-  
rhams) pour chacun des six  
lots restants.

L'estimation du marché est  
de : LOT N° 1 : EPICERIE ET  
LEGUMES SEC : 1 402  
884.00Dhs

LOT N° 2 : LEGUMES  
VERTS ET FRUIT FRAIS : 486  
444.00Dhs

LOT N° 3 : VOLAILLES ET  
CEUFS : 654 780.00Dhs

LOT N° 4 : VIANDE ET  
ABATS: 366 000.00Dhs

LOT N° 5 : POISSON FRAIS :  
513 720.00Dhs

LOT N° 6 : PRODUITS LAI-  
TIERS : 507 732.00Dhs

LOT N° 7 : PAINS ET PATIS-  
SERIE 148 800.00Dhs

Le contenu ainsi que la pré-  
-

sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27,29 et 31 du dé-  
cret n° 2.12.349 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis auprès, au bu-  
reau d'ordre de la Direction  
Générale du Complexe sis à  
Douar OuledBouaziz Com-  
mune Rurale Sidi Hajaj Oued  
Hassar Tit Mellil

• Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception à l'adresse suivante  
: Complexe Social Régional  
DAR EL KHEIR Tit Mellil  
Commune Rurale Sidi Hajaj  
Oued Hassar Province Mé-  
diouna.

• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 25 du décret  
2.12.349 du 08 jourmada al  
oula 1434 (20 Mars 2013) pré-  
cité, à savoir :

3-Dossier administratif com-  
prenant:

a) Une déclaration sur l'hon-  
neur

b) La ou les pièces justifiant  
les pouvoirs conférés à la per-  
sonne agissant au nom du  
concurrent ;

c) Une attestation ou sa copie  
certifiée conforme délivrée  
depuis moins d'un an par  
l'Administration compétente  
du lieu d'imposition certifiant  
que le concurrent est en situa-  
tion fiscale régulière

d) Une attestation ou sa copie  
certifiée conforme délivrée  
depuis moins d'un an par la  
CNSS certifiant que le concu-  
rent est en situation régulière  
envers cet organisme.

e) Le récépissé du cautionne-  
ment provisoire ou l'attesta-  
tion de la caution personnelle  
et solidaire en tenant lieu.

f) Le certificat d'immatricula-  
tion au registre de commerce.

2- Dossier technique compren-  
ant:

Une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
niques du concurrent, le lieu,  
la date, la nature et l'importan-  
ce des prestations qu'il a  
exécutées ou à l'exécution  
desquelles il a participé

Les attestations délivrées par  
les hommes de l'art sous la di-  
rection desquels lesdites presta-  
tions ont été exécutées ou  
par les bénéficiaires publics  
ou privés desdites presta-  
tions. Chaque attestation pré-  
cise notamment la nature des  
prestations, le montant, les  
délais et les dates de réalisa-  
tion, l'appréciation, le nom et  
la qualité du signataire.

N° 3104/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Taza  
Commune de Tahla  
Service d'urbanisme et d'environnement

**AVIS DE DEPOT**  
Le public est informé du dépôt au siège de la com-  
mune de Tahla d'un projet de plan d'aménagement sec-  
toriel n°101/21/AUT (plan et règlement) du quartier  
administratif-ville de Tahla,  
Pendant un délai d'un mois à compter du 28/04/2021.  
Le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les obser-  
vations des intéressés seront tenus à la disposition du public  
au siège de la commune aux heures d'ouverture des bureaux.  
N° 3105/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE  
PUBLIQUE N° 10/2021 DPEFLCD-SO/DPEFLCD.37**

Le Trois (3) du mois de Mai 2021 à dix heures (10h.), il sera procédé dans le bureau de Mr. le  
Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt à  
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offre sur offre de prix pour l'exécution des travaux d'entretien  
de la piste forestière TAWRIRT NOUMZIL TAFILAIT sur une longueur de 15,44Km, Commune  
territoriale ARGANA, Province de Taroudannt, (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, il peut être, également, téléchargé  
à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante :  
www.marchespublic.gov.ma;

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cent cinquante mille dirhams (150.000,00 dh)  
L'estimation est fixé comme suit : deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-  
quize dirhams vingt centimes (2.099.995,20 Dh )

**Appel d'offres réservé uniquement à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux  
unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt. ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-  
Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie  
électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par  
l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
Dans le dossier technique, seul est exigée la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du  
certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivrée  
par le Département des Eaux et Forêts.

Secteur demandé	Qualification demandée	Catégorie demandée
3.	3.1	1 à 2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le  
règlement de consultation.

N°3106/PA

# Pourquoi quelqu'un voudrait-il être président ?



Plus souvent que quiconque pourrait le penser, il existe de nombreuses raisons de se demander pourquoi quelqu'un voudrait être président des Etats-Unis. Oui, il y a la gloire d'être élu pour occuper le poste le plus puissant du pays, d'entendre «Salut au chef», de recevoir des salutations militaires et d'être appelé «M. Président.» On préside d'élégants diners d'Etat. On n'a jamais à faire la queue pour une heure de départ. Pourtant, à maintes reprises, nous voyons les cheveux présidentiels devenir blancs (les cheveux de Joe Biden, bien sûr, l'ont déjà fait, mais la tension du bureau va augmenter d'une certaine manière).

Les sources de cette tension sont claires: les meilleurs plans tournent mal; des surprises désagréables se cachent à chaque coin de rue. À ses débuts, l'administration Biden semblait être un modèle d'efficacité, surtout par rapport au mandat chaotique de Donald Trump. Même avec une transition tronquée - résultat de l'insistance absurde et ruineuse de Trump sur le fait qu'il avait remporté les élections - Biden et ses principaux collaborateurs semblaient bien préparés à gouverner. L'inauguration fortement gardée de Biden - au milieu de la tension persistante de l'attaque du 6 janvier contre le Capitole - s'est déroulée sans heurts. Quelques heures plus tard, il a signé 17 décrets et émis des directives visant à inverser les politiques de signature de Trump, par exemple l'arrêt de la construction du mur frontalier.

La première priorité législative et exécutive de Biden était de maîtriser la pandémie incontrôlable de Covid-19. Selon certains experts, la mauvaise gestion de la crise sanitaire par Trump a fait mourir inutilement des centaines de milliers d'Américains.

Les actes d'ouverture de Biden, qui comprenaient l'annulation du retrait de Trump des organisations multinationales

ainsi que la mise en œuvre de politiques environnementales et d'égalité des droits, sont allés plus loin que tout autre président moderne en annulant les politiques de son prédécesseur. Figure affable et accessible, Biden se montrait plus dur que la plupart des gens ne l'avaient prévu. Il a maintenu ses appels au bipartisme, mais si les républicains n'avaient pas l'intention de travailler avec lui, il y avait des raisons de supposer qu'ils ne le feraient pas, Biden a démontré qu'il était prêt à continuer sans eux.

Les républicains trumpifiés, devenus plus partisans que jamais, s'opposent même à une proposition d'experts visant à renforcer la police du Capitole clairement inadéquate. Certains Trumpiens ont insisté sur le fait que l'émeute du 6 janvier à Capitol Hill, déclenchée par Trump et se terminant par la mort de cinq personnes, n'était pas grave.

À la mi-février, le consensus largement répandu à Washington - parmi ceux qui ne sont pas pris dans le culte de Trump - était que Biden « n'avait pas mis un pied dans l'erreur ». Mais ensuite, sa présidence apparemment enchantée a été frappée par un tsunami de défis. A moins de poursuivre les pratiques de Trump, Biden ne pouvait pas faire grand-chose pour empêcher que le message ne se répande en Amérique centrale et au Mexique selon lequel son administration serait plus réceptive aux immigrants. Début avril, le nombre de passages frontaliers avait atteint son niveau le plus élevé en 15 ans et comprenait un nombre record d'adolescents et d'enfants sans parents, dépassant la capacité du gouvernement à s'en occuper.

Biden, dans de rares circonlocutions et malgré son intention jurée de diriger une administration transparente, a déclaré que ce n'était pas une crise et n'était pas très différent de ce qui s'était passé chaque année à cette époque. Dans un autre faux pas rare, son administration a

été secrète sur les conditions dans certains des camps de réfugiés frontaliers.

L'immigration s'est révélée politiquement insoluble aux Etats-Unis pendant longtemps, et les républicains ont sauté sur l'occasion pour embarrasser Biden à ce sujet. Sa nomination du vice-président, Kamala Harris, à la tête de l'effort de réduction du nombre d'immigrants a été un honneur mitigé. La mission de Harris est l'approche des «causes profondes» - comprendre pourquoi tant de gens du Salvador, du Guatemala et du Honduras veulent quitter leurs maisons ou envoyer leurs enfants pour une randonnée extrêmement dangereuse vers le nord. On pense que les causes profondes consistent en des gouvernements corrompus, des économies médiocres, la violence des gangs et le changement climatique - aucune d'entre elles n'est proposée à une solution à court terme.

L'administration Biden n'avait pas non plus prévu la réapparition d'un autre problème tenace, la disponibilité facile des armes à feu. Mais deux fusillades de masse en une semaine fin mars à Atlanta, puis à Boulder, au Colorado, ont remis la question à l'ordre du jour. Cependant, le contrôle des armes à feu est beaucoup plus populaire auprès du public que chez les politiciens élus à Washington, qui craignent toujours le pouvoir de la National Rifle Association (NRA), bien qu'elle soit impliquée dans des contestations judiciaires.

Ce qui a changé ces dernières années, c'est le pouvoir croissant des partisans du contrôle des armes à feu. A chaque massacre de masse, ces défenseurs se disent que cette fois ils ont une vraie chance. Ils disent cela maintenant. La proposition la plus populaire consiste à élargir la vérification des antécédents des acheteurs d'armes à feu; le fait est que le tireur de Boulder avait réussi un test de fond. Biden s'est prononcé, entre autres, pour le renouvellement d'une interdiction

des armes d'assaut, mais il ne permet pas à cette question de gêner d'autres priorités.

La priorité absolue de Biden est maintenant son programme d'infrastructure de plus de 2 billions de dollars. Je pense que la décision de Biden de «faire les gros» sur ce point ainsi que sur le précédent plan de sauvetage pandémique de près de 2 billions de dollars reflète en partie une rivalité souterraine entre Biden et Barack Obama: Obama était prudent, et Biden, autrefois son fidèle lieutenant, est délibérément audacieux. Obama a fait un compromis avec les républicains, qui se sont opposés aux propositions, de toute façon.

Le concept d'infrastructure de Biden est généreux, c'est le moins que l'on puisse dire: le secrétaire aux Transports Pete Buttigieg le définit comme «la fondation qui permet aux Américains de prospérer». Le programme Biden va bien au-delà de l'ancien concept d'infrastructure des routes et des ponts et de l'eau - en réalité une petite partie du plan - pour inclure entre autres le changement climatique et les soins à domicile pour les personnes âgées. Une deuxième partie, couvrant les écoles et les logements abordables, sera proposée ultérieurement. Le programme colossal et les impôts pour le payer font face à l'opposition des deux partis, mais une décision parlementaire selon laquelle il peut être adopté au Sénat avec 50 voix avec Harris brisant l'égalité aidera énormément Biden.

Certains présidents se livrent au «syndrome du mont Rushmore» en faisant un effort évident pour atteindre la grandeur. Normalement à la voix douce et apparemment modeste, Biden fait sa propre offre d'immortalité.

**Par Elizabeth Drew**

Journaliste basée à Washington et auteure de *Washington Journal: Reporting Watergate et Richard Nixon's Downfall*

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

IMMODÉ- RATION	ACOMPTÉ	PARTIE DE BRIDGE	FLIC	DE BAS EN HAUT: VILLE DE RUSSIE	DÉGOUTÉ RUISSE- AUX	LA FIN DU JOUR	NUÉE
GRAND BRUIT				MONTÉE DES EAUX			
			TRÈS COURT	PERSONNE INSOCIA- BLE			
COUPEAU LETTRES DE SARTRE		AVIONS SANS PILOTES				TROMP- ERIE	
VILLE DE FRANCE	ZINC	LETTRES DE BÉART		NATO	VOYELLES	ARTICLE	
			HEURES SOMBRES			QUARTIER DE REIMS	
VERSUS		VAGABON- NDE ENLEVÉS	FAUCHE SODIUM			LETTRES DE TRUMP VENTILÉES	
		PARA DE BAS EN HAUT: ACCRO			ATTAQUE DE PARIS		ANNONCE LINE SUITE
DIVISEUR EXCESS- IVE							
			GRAND FERRO- QUET	BRÈVE ACTION COMIQUE		LETTRES DE CRÈTE	
AVERSE	QUARTIER DE VARSOVIE		ALERTE SYMBOLE DU BROME				ARTICLE COUTUMES
NOTE PETIT CUBE		MAIN- D'OEUVRE				CHOISI	
DÉBUT D'ÉMISSI- ON		FUREUR				POSSESSIF	

Solution mots flechés d'hier

AVANTAGE DE LA	ARBRE FANTÔME	IN CROYABLE	T RUC	MINCE FRANÇOIS	I NTERDIT	SACRÉ DU SUDAN	NOUVEAU BISPHENOL A	ÇA SOMME BON	POUR LA MÉTÉO
PROX G	A	F	F	E	L	A	B	E	L
DE FIN DE JOURNÉE	FIN DE JOURNÉE	LA COUR COURTE	IN CROYABLE	NOUVEAU BISPHENOL A	SACRÉ DU SUDAN	NOUVEAU BISPHENOL A	ÇA SOMME BON	POUR LA MÉTÉO	S
LE BONNET	N	I	G	A	U	D	E	T	A
UN MORCEAU DE SUIVRE	T	R	A	C	E	T	A	T	I
UN MORCEAU DE SUIVRE	T	R	A	V	I	T	I	O	N
UN MORCEAU DE SUIVRE	A	P	N	E	E	O	I	R	E
UN MORCEAU DE SUIVRE	A	I	M	P	O	S	E		
UN MORCEAU DE SUIVRE	E	X	P	E	R	I	M	E	N
UN MORCEAU DE SUIVRE	C	R	U	A	L	A	P		
UN MORCEAU DE SUIVRE	N	A	M	A	G	A	Z	I	N
UN MORCEAU DE SUIVRE	S	N	O	B	E	G	E	R	I
UN MORCEAU DE SUIVRE	A	M	A	R	R	E	S	E	D

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarcti

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdolkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur**  
E-mail: Liberation@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						
IV					■				
V						■		■	
VI			■						
VII						■			
VIII				■	■				
IX									

**HORIZONTALEMENT**

- I. Pour que le Net soit net.
- II. Petit bonheur la chance.
- III. Non dit ou seulement aux amis - Met sur les fesses.
- IV. Un ancien terrible - Vient de quelque part.
- IV. Mouise.
- VI. Eh oui, arrose toujours Saint Omer - Grand maçon.
- VII. Succès radiophoniques - Général de division.
- VIII. Basque et balles - Fin ou à consulter.
- IX. Retaper.

**VERTICALEMENT**

- 1. Tricher dans le temps.
- 2. Ça vient de sortir.
- 3. Habit de rat avec le 3-1 horizontal - A moitié le trac - Mesquin mais pas collant.
- 4. A secondé un cœur de lion.
- 5. Cales - Fourrages.
- 6. Ville roumaine - Lettre grecque.
- 7. Couler.
- 8. Gras de canards - Petit robert.
- 9. Un aimant qui attire.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	H	A	R	R	Y	P	O	T	T	E	R
II	A	V	O	U	E	E	■	R	A	L	E
III	R	A	B	A	T	■	S	I	R	E	T
IV	I	L	I	■	I	P	E	■	I	C	I
V	D	I	N	A	■	A	R	R	E	T	S
VI	E	S	E	R	I	N	E	■	R	O	S
VII	L	E	T	A	L	E	■	H	E	R	A
VIII	L	E	■	S	■	N	U	I	■	A	G
IX	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

		1	4		6			8
5	4		1		8	2		
8	7			5			1	
3		4		9				
			2		3			
				6		1		9
	6			8			9	1
		3	7		1		6	2
1			6		9	5		

**Moyen**

5				1		4		3
	3		6	4				
	4	1	2					
4		2					1	
	8							7
	7					9		6
				2	7	5		
			8	4		3		
2	3		5					9

**Difficile**

7		4		2				
				8			9	
	1	5	6				7	
4						2	8	
		9				1		
3	6							4
	9			7	8	3		
6			9					
		8			6		4	

**Expert**

8				3	7			
7		6		2			8	
			5				9	
	1				2			
		2	7		1	6		
			4				1	
	4				8			
	6			1		3	4	
		5	3					2

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	6	5	3	7	8	2	9	4
8	7	4	9	1	2	6	3	5
2	3	9	4	6	5	7	1	8
5	8	3	2	9	1	4	6	7
4	2	6	8	3	7	9	5	1
9	1	7	5	4	6	8	2	3
3	9	2	7	5	4	1	8	6
6	4	8	1	2	3	5	7	9
7	5	1	6	8	9	3	4	2

**Moyen**

5	2	7	9	1	8	4	6	3
9	3	8	6	4	5	1	2	7
6	4	1	2	7	3	5	9	8
4	9	2	8	6	7	3	1	5
1	8	6	5	3	9	2	7	4
3	7	5	4	2	1	9	8	6
8	6	4	3	9	2	7	5	1
7	5	9	1	8	4	6	3	2
2	1	3	7	5	6	8	4	9

**Difficile**

4	5	2	7	9	3	1	8	6
3	7	8	1	6	2	4	9	5
6	9	1	8	4	5	2	3	7
7	3	4	6	8	1	9	5	2
1	2	6	9	5	4	8	7	3
5	8	9	3	2	7	6	4	1
8	4	7	2	3	6	5	1	9
9	6	3	5	1	8	7	2	4
2	1	5	4	7	9	3	6	8

**Expert**

8	3	4	6	5	9	1	7	2
9	5	7	4	2	1	6	8	3
1	6	2	8	3	7	4	5	9
2	8	5	3	4	6	7	9	1
7	4	9	5	1	8	2	3	6
3	1	6	9	7	2	5	4	8
4	2	8	1	9	5	3	6	7
6	7	3	2	8	4	9	1	5
5	9	1	7	6	3	8	2	4

# Sport

## Le Real domine Liverpool

*Manchester City bat Dortmund sur le fil*



Le Real Madrid a puni la défense fébrile de Liverpool (3-1) pendant que Manchester City a décroché une victoire sur le fil contre le Borussia Dortmund d'Erling Haaland (2-1), mardi en quarts de finale aller de Ligue des champions.

Les équipes dirigées par Zinedine Zidane et Pep Guardiola ont certes fait un pas en direction du dernier carré, mais il leur faudra confirmer lors de la manche retour mercredi 14 avril.

A Madrid, il y avait beaucoup d'étoiles sur le terrain, et les deux derniers vainqueurs de la compétition avant le Bayern: treize titres pour la "Maison blanche", six pour les Reds, tirés pour la dernière fois en 2019.

Et c'est le club espagnol, au palmarès record, qui a remporté cette affiche de prestige face à des Anglais trahis par leur défense.

Sans ses défenseurs centraux Virgil Van Dijk et Joe Gomez, blessés de longue durée, Liverpool a coulé sous les coups notamment de Vinicius junior, l'ailier brésilien de 20 ans auteur d'un doublé (27e, 65e). Habitué aux critiques pour son rendement insuffisant, l'ancien joueur de Flamengo a soigné ses statistiques et porté son équipe.

Lancé par Toni Kroos, il s'est d'abord faufilé entre deux défenseurs mal alignés pour contrôler de la poitrine et crucifier son compatriote Alisson Becker. A trente minutes du terme, il a de nouveau profité de la

passivité de Nathaniel Phillips pour trouver la faille.

Entre-temps, le second but maridilène a aussi été rendu possible par la fébrilité de l'arrière-garde des Reds: Asensio, en embuscade pour profiter d'une tête en retrait de Trent Alexander Arnold, s'est débarrassé d'Alisson avec un sombrero parfaitement exécuté avant de faire trembler les filets.

Plus ambitieux et inspiré après la pause, Liverpool a préservé une petite chance de qualification néanmoins avec le quatrième but en quatre matches de C1 de Mohamed Salah dont la frappe a fait mouche avec l'aide de la barre transversale (51e).

Prétendant au sacre, Manchester

City s'est fait peur à domicile devant Dortmund. Son gamin Phil Foden, titularisé à la place de Raheem Sterling, a finalement piqué la vedette à Erling Haaland, 20 ans comme lui, avec un but salvateur inscrit à la 90e minute. Un dénouement rageant pour le club allemand.

L'équipe de Guardiola, présentée comme ultra-favorite face au Borussia, pensait s'être ouvert la voie d'un succès aisé avec un but précoce de Kevin De Bruyne (19e), bien aidé par le précieux travail de Riyad Mahrez.

Pourtant, le club visiteur a trouvé les ressources pour égaliser à la 84e minute par son capitaine Marco Reus. Déterminés à l'emporter, les Anglais ont néanmoins repris l'avantage sur le gong par Foden (90e).

Pour les Citizens, le plan était simple: il s'agissait de museler la pétite norvégienne Haaland, colosse aux pieds agiles qui restait sur quatre doublés consécutifs en Ligue des champions, un record. Le dispositif tactique de Guardiola a fait ses preuves mais il a craqué une fois: Haaland, meilleur buteur de la C1 avec dix pions en sept matches, s'est transformé cette fois en passeur décisif.

Au match retour, le jeune colosse blond (1,93 m) pourra sûrement donner une nouvelle fois des sueurs froides à Manchester City. L'ancien club de son père, Alf Inge Haaland n'avait pas encaissé le moindre but au cours de ses sept dernières matches de Coupe d'Europe.

*Euro-2020*

## Feu vert gouvernemental pour le public à Rome

Le gouvernement italien a donné son feu vert à la présence de spectateurs lors des matches du prochain Euro de football prévus au Stadio Olimpico de Rome, dont la rencontre d'ouverture le 11 juin, a annoncé mardi la Fédération.

La présence effective du public lors des quatre rencontres prévues à Rome lors de la compétition (11 juin-11 juillet) reste toutefois encore conditionnée à la mise en place d'un protocole par le comité technique et scientifique (CTS) qui conseille le gouvernement.

Cette décision du gouvernement "est un excellent résultat qui fait du bien au pays, pas seulement au football", a salué le président de la Fédération italienne Gabriele Gravina dans un communiqué.

"Dans un moment aussi complexe, est ainsi clairement exprimée la volonté de voir confirmée la présence italienne à ce grand événement", ajoute le dirigeant, alors que l'UEFA avait donné jusqu'à mercredi aux villes hôtes pour présenter leurs projets pour accueillir du public.

Concrètement, selon M. Gravina, le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza, a "chargé le CTS d'identifier les meilleures solutions pour permettre la présence du public

en juin". Dans cette lettre, le ministre demande aux experts de définir des solutions pouvant permettre "une forme de participation du public compatible avec le contexte épidémiologique".

Le président de la Fédération plaide pour une ouverture à 30% du stadio Olimpico, soit quelque 20.000 spectateurs.

"Ce serait une grande déception de ne pas jouer l'Euro à Rome", avait estimé récemment le sélectionneur italien Roberto Mancini, alors que la Nazionale doit disputer ses trois matches du 1er tour à l'Olimpico (Turquie en ouverture, puis Suisse et pays de Galles).

Un quart de finale est également prévu à Rome.

Sur la base des retours des villes hôtes, l'UEFA devrait donner dans les prochains jours son avis définitif sur l'organisation du tournoi au format inédit: des matches sont prévus à Amsterdam, Bakou, Bilbao, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Glasgow, Munich, Rome et Saint-Petersbourg, avec les demi-finales et la finale à Londres.

En mars, le président de l'UEFA Aleksander Ceferin a clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas de "tribunes vides".

## Bataille judiciaire sur l'usufruit de la marque Maradona

Les deux filles aînées de la légende argentine du football, Diego Maradona, et son dernier ami et agent mandataire, Matias Morla, qui possède les droits sur la marque Maradona, se déchirent sur la succession de l'idole décédée en novembre.

Dalma et Gianinna Maradona ont saisi la justice pour administration frauduleuse et escroquerie présumées. Des perquisitions ont été menées lundi dans les bureaux et une étude notariale liée à Matias Morla.

Elles estiment dans leur plainte déposée le 12 mars que "Morla a porté très sérieusement atteinte aux intérêts que notre père lui avait confiés" et l'accusent de "trahison, malhonnêteté et abus".

Une enquête sur l'usufruit de la marque Maradona, par l'intermédiaire de la société Sattvica détenue par Matias Morla, a été ouverte, et l'autorisation de commercialiser la marque suspendue.

Matias Morla, également avocat, a répliqué en assurant dans une interview télévisée diffusée en deux parties lundi et mardi que le légendaire numéro 10, adulé dans son pays, est mort "seul" et "abandonné", nonobstant "ses soeurs, avec lesquelles il parlait tous les jours et (sa dernière compagne) Veronica Ojeda, qui allait le voir avec Dieguito Fernando, leur fils".

"Diego a dit: +La marque Maradona c'est pour mes soeurs, (les droits) d'image c'est pour les héritiers+", a assuré Matias Morla pour sa défense, as-

surant qu'un accord contractuel a été "signé en 2015 ou 2016 dans un tribunal de Dubaï".

Selon lui, Dalma et Gianinna "m'en veulent parce qu'en juin 2014, nous avons coupé leurs cartes de crédit".

Dalma (33 ans) et Gianinna (32 ans) ont été les premiers des cinq enfants reconnus par Maradona. Claudia Villafañe, qu'il a connue à 15 ans, a été sa première petite amie et son unique épouse avant leur divorce en 2003.

Il a ensuite reconnu Jana (24 ans), issue d'une relation avec Valeria Sabalain, puis Diego Fernando (7 ans). L'aîné de la fratrie est Diego Armando Maradona Sinagra, 34 ans, fruit d'une relation hors mariage lorsque "le pibe de oro" (le gamin en or) évoluait à Naples dans le championnat italien. Maradona ne l'a reconnu qu'en 2015 et ce dernier vient d'obtenir à sa demande la nationalité argentine.

Opéré début novembre 2020 d'un hématome à la tête, Diego Maradona, champion du monde 1986, est décédé quelques semaines plus tard des suites "d'un oedème pulmonaire aigu secondaire et d'une insuffisance cardiaque chronique exacerbée", selon l'autopsie.

Une enquête a été ouverte pour déterminer une éventuelle négligence ou imprudence dans les traitements médicaux administrés au célèbre N.10 argentin. Matias Morla concentre également les rancœurs pour avoir désigné l'équipe médicale qui a accompagné Maradona.

# La loi 30-09 allègrement contournée

*Ce ne sont sûrement pas les inamovibles présidents de Fédérations et d'associations qui s'en plaindraient*

Apparemment, il y a de ces dirigeants qui s'ingénient à vouloir prolonger jusqu'au bout leurs mandats à la tête des Fédérations et des Associations sportives. Et ce, en dépit de la loi n° 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports qui stipule en évoquant le statut type que lors d'une assemblée générale électorale, la candidature à la présidence se fait par liste et que le mandat présidentiel ne doit pas dépasser le nombre de deux d'une durée de quatre ans chacun.

Sauf que le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a demandé aux Fédérations et Associations de procéder à l'approbation des règlements généraux et d'un

nouveau statut, conformément à la loi 30-09. Autrement dit, pas de rupture, tout ce qui interviendra par la suite se fera dans la continuité. Ainsi, les deux premiers points évoqués au préalable, candidature par liste et présidence ne dépassant pas deux mandats, restent de mise auxquels s'ajoutent trois nouvelles conditions qui doivent être satisfaites par les instances fédérales et associatives.

Il s'agit, en effet, d'augmenter le nombre des membres des bureaux dirigeants, passant de dix à un nombre non arrêté, d'enregistrer le logo de la Fédération ou de l'Association auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et de procéder à la réglementation des relations

du personnel, staffs technique et administratif, relevant desdites instances à travers la signature de contrats.

Ces cinq critères constituent désormais la condition sine qua non que doit remplir chaque fédération pour bénéficier des subventions octroyées par le ministère de tutelle, ainsi que chaque association pour avoir le droit de participer aux assemblées générales des Fédérations auxquelles elles sont affiliées.

Une fois cette étape accomplie, le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a convoqué l'ensemble des Fédérations sportives pour tenir leurs assemblées générales extraordinaires en vue d'adopter les nouveaux statuts et les règlements généraux. Lesquelles AGE doi-

vent être suivies par des assemblées électives.

Et c'est à partir de là où il a été constaté que certains ont cherché à contourner la loi dans ses dispositions relatives à la durée du nombre de mandats présidentiels, en arguant du fait que les nouveaux statuts sont en eux-mêmes des lois d'un niveau égal sinon supérieur à la loi 30-09. En suivant cette logique, les Fédérations et associations sportives se trouveront, donc, dirigées par des présidents bien partis pour entamer un troisième, un quatrième, puis un énième mandat, ce qui débouchera sur d'inamovibles n°1, le tout au vu et au su du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Mohamed Bouarab



## Divers

### Stage de l'EN...

La sélection nationale de futsal effectuée, du 6 au 14 avril, un stage de préparation au Centre Mohammed VI de football de Maâmoura à Salé.

Ce stage intervient dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale à la Coupe du monde de futsal prévue en Lituanie du 12 septembre au 3 octobre 2021, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués au stage par le sélectionneur national, Hicham Deguig: Khalid Kauri (Loukou Ksar El Kébir), Ziad Ahmich, Ismail Amzal et Abdelkarim Nbia (Sakr Agadir), Hamza Salmi (Ville Haute Kénitra), Réda El Khayari et Ayoub Ouardori (Dynamo Kénitra), Otmane Boumzou, Soufiane Bourite, Mohamed Achraf Saoud, Idriss Rayess El Fenni, Saad Kanya, Abdellatif Fati, Youssef Mazrai, Youssef Jaouad et Mohamed Jaouad (Chabab Mohammédia), Anas Taïbi (Lions Kénitra), Soufiane Lahlioui (Dina Kénitra) et Yassine El Maftahi (Ajax Tétouan).

### ...Et des U23

L'équipe nationale des moins de 23 ans de futsal entamera un stage de préparation du 7 au 14 avril au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura.

Ce stage s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale en prévision des prochaines échéances, indique un communiqué de la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, l'entraîneur national Mohamed Maouni a convoqué 15 joueurs pour prendre part à cette concentration.

Voici la liste des joueurs convoqués: Bilal Hmidouch (Ajax Tétouan), Mohamed Chridou (Khabazat Oussoud Kénitra), Mohamed Karam (Fath Sportif Settat), Adil El Joudi (Jeunesse Khouribga), Anas Nasr (Sebou Kénitra), Khalil Ouahara (Faucon Agadir), Anas Dahani (Kawkab Marrakech), Mouad Sinia (Khabazat Oussoud Kénitra), Ayoub Messat (Jeunesse Khouribga), Othmane El Idrissi (Kawkab Marrakech), Ilyas El Mesoudi (Faucon Agadir), Anas Bakkali (Dynamo Kénitra), Yassine Salhi (Ajax Tétouan), Zakaria Koussi (Khabazat Oussoud Kénitra) et Abderrahman Charfi (Ajax Tanger).

## L'équipe de Michlifen Ifrane remporte le 1<sup>er</sup> tournoi national de basketball 3x3

Le premier tournoi national de basketball à trois contre trois (3x3), qui s'est déroulé dimanche à Guercif, a été remporté par l'équipe de Michlifen Ifrane.

Organisée par le club Hassania de Guercif en coopération avec la Ligue de l'Oriental et sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de basket-ball (FRMBB), cette manifestation sportive a connu la participation de huit clubs des moins de 16 ans représentant les Ligues de l'Oriental et de Fès-Meknès, ont indiqué les organisateurs.

Ce tournoi, marqué par un niveau technique élevé et une bonne organisation de la part du comité d'organisation, s'est déroulé en présence du vice-président de la Fédération Royale marocaine de basket-ball, Younes Seddiki, du membre de la Fédération, Hicham Fathi, et des membres des Ligues de l'Oriental et de Fès-Meknès, en plus d'un grand nombre de dirigeants et de cadres techniques qui s'intéressent au basketball 3x3.

L'organisation de cet important événement rentre dans le sillage de la stratégie établie par le bureau directeur de la Fédération dans l'objectif de développer et de promouvoir le basketball 3x3 qui ne cesse de prendre de l'ampleur en termes de pratique et d'intérêt auprès de la jeunesse marocaine dans plusieurs régions du Royaume, a-t-on affirmé.

## La FRMBB dévoile le calendrier des phases finales de la Coupe du Trône et du Championnat



Le bureau directeur de la Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB) a arrêté, au cours d'une réunion tenue lundi en visioconférence, le calendrier des phases finales de la Coupe du Trône et du Championnat national (division excellence) pour le compte de la saison 2018/2019.

Cette programmation tend, à la fois, à prendre en considération les intérêts des équipes qualifiées à ce stade de la compétition et à parachever les résolutions décidées par le bureau directeur au service du basketball national, souligne la fédération dans un communiqué rendu public mardi.

Les finales féminine et masculine de la Coupe du Trône sont programmées pour le 24 avril courant, tandis que le titre de champion national dans les deux catégories sera disputé le 1er mai prochain.

Ci-après le programme complet:

**Dames**

**Coupe du Trône**

**Demi-finales retour (dimanche 11 avril)**

Association Michlifen Ifrane - Kawkab de Marrakech

AS FAR - Chabab Al Hoccima - AS FAR

**Finale (samedi 24 avril)**

**Championnat national**

**Demi-finales (vendredi 30 avril):**

Association Michlifen Ifrane - Kawkab de Marrakech

AS FAR - Chabab Al Hoccima

**Finale (samedi 1er mai)**

**Messieurs**

**Coupe du Trône**

**Finale (samedi 24 avril)**

**Championnat national**

**Demi-finales (Vendredi 30 avril)**

AS Salé - Kawkab de Marrakech

FUS de Rabat - AS FAR

**Finale (samedi 1er mai)**

## Au coeur de Tunis, la lagune, ses flamants roses... et ses poubelles

Des centaines de flamants roses pataugent dans l'eau trouble d'une vaste lagune en plein Grand Tunis, où des canards barbotent près d'un frigo rouillé: cette étendue humide, pourtant classée, est toujours plus menacée par la pollution et l'urbanisme croissant.

La moitié des Tunisois vit aujourd'hui aux abords de la "sebket", ou lagune de Sijoumi, l'une des plus importantes zones humides d'Afrique du Nord, où hivernent plus de 100.000 oiseaux d'une centaine d'espèces différentes.

Les habitants se plaignent toutefois d'invasions de moustiques, de la pollution et des inondations récurrentes. Un projet d'aménagement porté par les autorités, et prévoyant un éventuel bétonnage d'une partie du site, entend régler ces désagréments mais inquiète les défenseurs de l'environnement.

Hamdi, un commerçant de 31 ans du quartier populaire de Sidi Hassine, espère des travaux pour embellir le paysage et surtout régler le "problème des déchets plastiques et des eaux de pluie qui débordent".

La vasière a un rôle crucial, tant comme lieu de reproduction pour les oiseaux migrateurs qui s'y retrouvent à la fin de l'hiver, que pour absorber le trop-plein d'eau lors des fortes pluies.

Mais de nombreuses constructions anarchiques ont fleuri dans les anciens faubourgs agricoles de Tunis à mesure que la population



rurale y a migré. La lagune est alors devenue un dépotoir de gravats, débris de construction et autres débris. Plus de 1,8 million de mètres cubes de déchets solides y ont été déversés depuis 2009, selon une étude gouvernementale. Résultat: l'étang de 2.600 hectares n'arrive plus à absorber toute l'eau des crues.

Le gouvernement étudie depuis 2015 un projet pour dépolluer la lagune, réconcilier les habitants et leur environnement, et protéger la zone des inondations, tout en développant son potentiel économique par des constructions.

Environ 48% des habitants de Tunis vivent aux abords de la lagune selon le dernier recensement

(2014) et les quartiers l'entourant sont particulièrement denses avec quelque 2.800 habitants au kilomètre carré.

Côté nord, s'alignent des immeubles en béton et briques nues, construits sans aucune autorisation. Une partie des berges côté Sud est, elle, restée sauvage, refuge pour les majestueux flamants roses, les canards ou encore les goélands.

Mais rares sont les promeneurs à venir profiter du paysage d'oliviers et de coquelicots au bord de l'eau, la sebket étant aussi considérée comme une décharge à éviter. Des canalisations y déversent des eaux usées industrielles ou domestiques, et des carcasses de voi-

tures et camions s'entassent sur les berges.

En hiver, les quartiers mitoyens sont par ailleurs inondés à chaque grosse averse, obligeant commerces et écoles à fermer, déplore Hamdi.

Selon Nadia Gouider, directrice de projet du lac Sijoumi au ministère de l'Équipement, l'aménagement "durable" de la lagune, dont le prix pourrait atteindre 130 millions d'euros, doit "sauver et soutenir le poumon de la capitale".

Mais les militants écologistes craignent un bétonnage du site, classé en 2007 sur la liste Ramsar des sites humides d'importance internationale, et considéré comme la quatrième zone humide

d'Afrique du Nord, compte tenu de sa biodiversité unique.

L'aménagement de deux quartiers d'affaires, Lac-1 et Lac-2, dans une vaste zone marécageuse voisine au début des années 90, avait déjà fait fuir la plupart des flamants roses vers Sijoumi et d'autres espaces humides.

Imen Rais, experte de l'organisation de défense de l'environnement WWF, déplore le recul des zones humides en Tunisie. Elle souligne leur importance pour "minimiser" les "phénomènes liés aux changements climatiques comme les inondations, la sécheresse et les tempêtes".

"On n'est pas contre le projet de développement de façon générale", dit Hichem Azafaf, coordinateur scientifique de l'Association Les amis des oiseaux, balayant la zone avec ses jumelles depuis un observatoire en bois.

Mais "on est contre la version actuelle", qui prévoit notamment un approfondissement de la lagune. "Beaucoup d'oiseaux seront privés de nourriture parce qu'ils ne peuvent pas plonger profondément", explique-t-il.

Au ministère, Mme Gouider assure que "seul un tiers de la superficie du lac sera approfondi d'environ un mètre, ce qui laissera de l'espace pour les oiseaux".

De toute façon, souligne-t-elle, entre remblais, décharges sauvages et urbanisme anarchique, "si nous ne faisons rien, la lagune va disparaître".

## Clafoutis aux poires et à la vanille

### Ingrédients :

3 œufs  
125 g de sucre roux + 1 c. à soupe bombée pour le moule  
50 g de maïzena  
1 petite brique de crème épaisse  
1/4 de litre de lait  
1 morceau de beurre pour beurrer le moule

### 5 poires

1 à 2 gousses de vanille  
1 sachet de sucre vanillé

### Les étapes :

Préchauffez votre four à 180 °C. Beurrez votre moule et saupoudrez-le avec une belle cuillère à soupe de sucre roux.

Épluchez, épépinez et coupez les poires en quartiers dans le sens de la lon-

gueur. Fendez ensuite la gousse de vanille dans sa longueur puis récoltez les graines.

Dans un saladier, fouettez les œufs jusqu'à ce que le mélange soit mousseux et ajoutez la maïzena, le sucre roux, le sachet de sucre vanillé ainsi que les graines de la gousse de vanille. Mélangez bien le tout.

Versez la préparation dans le fond du moule puis disposez les quartiers de poires par-dessus en les enfonçant légèrement.

Enfournez votre clafoutis aux poires et à la vanille pour environ 40 minutes de cuisson. 10 minutes avant la fin de la cuisson, vous pouvez saupoudrer votre clafoutis de sucre roux pour obtenir une jolie dorure!



## L'appétit des pays riches, moteur de la déforestation des tropiques

La demande grandissante des pays riches, friands de divers produits agricoles comme le café ou le soja, a accéléré le rythme de la déforestation sous les tropiques, selon une étude publiée lundi.

Alors que l'Amérique du Nord et l'Europe parviennent à étendre la couverture forestière sur leurs territoires, les efforts pour ralentir la destruction des forêts dans l'hémisphère Sud ont été dépassés par l'appétit des pays du Nord, estiment les chercheurs dans la revue Nature Ecology & Evolution.

Cette première évaluation pays par pays de la façon dont les importations des pays développés encouragent la déforestation montre qu'un habitant des pays du G7 est responsable en moyenne de la disparition de quatre arbres chaque année ailleurs dans le monde. Soit un total de plus de trois milliards d'arbres en 2015, selon les chercheurs.

Pour cinq pays du G7 (Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie), 91 à 99% de leur "empreinte déforestation" est subie par des pays étrangers, dont la moitié dans les tropiques.

Cette empreinte s'est accrue plus fortement en Chine et en Inde, mais la disparition d'arbres par habitant est toujours bien inférieure aux pays riches.

"La plupart des forêts se trouvent dans les

pays les plus pauvres, encouragés économiquement à les couper", s'est alarmé l'auteur principal Nguyen Tien Hoang, du Research Institute for Humanity and Nature à Kyoto.

"Nous montrons que les pays riches encouragent la déforestation" via leurs importations, a-t-il souligné à l'AFP.

L'étude permet de relier plus précisément certains produits à certains pays. Par exemple, la consommation de cacao en Allemagne "représente un risque très élevé pour les forêts de Côte d'Ivoire et du Ghana", a précisé Nguyen Tien Hoang. Tandis que la déforestation des côtes de la Tanzanie est directement liée à la demande de produits agricoles au Japon.

Parmi les pays riches, la France a le taux le plus élevé de déforestation par habitant, avec 21m2 en 2015, juste devant l'Allemagne et la Norvège.

Les très riches écosystèmes forestiers couvrent plus de 30% de la surface terrestre et les forêts tropicales abritent entre 50 et 90% des espèces terrestres.

En 2019, l'équivalent d'un terrain de football de forêt primaire a été détruit toutes les six secondes dans les tropiques, soit 38.000 km2, selon des données satellite. Des données préliminaires suggèrent que la destruction pourrait avoir été encore plus rapide en 2020.